

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie

Département Economie

Deuxième cycle

Promotion sortante(4^{ème} année)

Année Universitaire : 2010/2011

Mémoire pour l'obtention de diplôme de Maîtrise ès science économique

Option : Développement

**APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT:
POUR UNE EGALITE HOMME/FEMME POUR LE DEVELOPPEMENT**

Par : ANDRIATIANA SOAHARIMALALA FaniryMarinà

N°69

Encadrée par : Mr Mamisoa Fredy ANDRIAMALALA

Date de soutenance : 02 Avril 2011

REMERCIEMENTS :

Tout d'abord, je tiens à remercier Dieu Tout Puissant de m'avoir donnée la santé, la force et le temps nécessaire pour l'élaboration et la réalisation du mémoire.

J'adresse également mes sincères remerciements à :

- ◆ Monsieur ANDRIATSIMAHAVANDY Abel, le Président de l'Université d'Antananarivo; après ces quatre années d'études académiques bénéfiques qu'il nous a prodigués.

- ◆ Monsieur RANOVONA Andriamaharo, le Doyen de la faculté DEGS.

- ◆ Monsieur Fanjava REFENO, chef de département Economie.

- ◆ Monsieur ANDRIAMALALA Mamisoa Fredy par son soutien et son encadrement durant l'élaboration de ce mémoire

- ◆ Tous les corps enseignants de la filière Economie de nous avoir octroyé les connaissances requises.

- ◆ Mes parents et ma famille, pour leur soutien moral et financier au cours de mes études.

- ◆ Mes amis et tous ceux qui ont consacré leurs aides, de près ou de loin, pour la réalisation et l'aboutissement de ce mémoire.

A tous Merci !

TABLES DES MATIERES :

REMERCIEMENTS :.....	3
TABLES DES MATIERES :.....	4
LISTE DES ABREVIATIONS :.....	6
LISTE DES TABLEAUX :.....	7
AVANT-PROPOS :.....	8
INTRODUCTION :.....	9
PARTIE I- APPROCHE THEORIQUE DU GENRE ET DEVELOPPEMENT.....	11
Chapitre1: LES DIFFERENTES APPROCHES DU GENRE :	12
I- APPROCHE SOCIOCULTURELLE DU GENRE :.....	12
I-1 Genre et tradition :.....	12
I-2 Genre au niveau social :.....	13
II- APPROCHE POLITIQUE DU GENRE :	18
II-1 : La conception Weberienne de pouvoir :	18
II-2 : L' « empowerment » :	18
III- APPROCHE ECONOMIQUE : APPROCHE DE KEYNES, DE MARX ET D'ADAM SMITH :.....	21
III-1 : La théorie de Keynes (1823-1946), de Marx (1818-1883) et de Thomas Robert Malthus (1766-1834):.....	21
III-2 : La théorie de l'accès aux ressources : la théorie de François QUESNAY et le « microcrédit » :	21
III-3 : La division sexuelle de travail et la théorie d'Adam Smith :.....	23
Chapitre2 : APPROCHE THEORIQUE DU GENRE :	25
I- Théories économiques orientées aux accès aux ressources des femmes et des hommes :	25
I-1 Ecole institutionnaliste :	25
I-2 Perspective marxiste :	25
I-3 Segmentation du marché de travail :	25
II- Théories économiques orientées au domaine socio-culturel du Genre :	26

II-1 Economie de la violence domestique :.....	26
II-2 Ségrégation socioculturelle :	26
II-3 Théorie du capital humain :.....	27
PARTIE II: LES GRILLES D'ANALYSE DE L'ECOLE DE L'HARVARD et LE CAS DE MADAGASCAR.....	28
Chapitre 1 : LA GRILLE D'ANALYSE DE L'ECOLE DE L'HARVARD :.....	29
I- Principe et le profil d'activité :.....	30
I-1 Principe :.....	30
I-2 Le profil d'activité :.....	30
II- Le profil d'accès aux ressources et aux bénéfices et de leur maîtrise	32
III- Les facteurs d'influence et l'analyse du cycle du projet:	34
III-1 Les facteurs d'influence :.....	34
III-2 L'analyse du cycle du projet :.....	34
Chapitre 2 : GENRE ET DEVELOPPEMENT A MADAGASCAR :	36
I- Genre et Développement à Madagascar selon le rapport de PNUD:.....	36
I-1 Suivi des indicateurs des OMD (Genre) :.....	36
I-2 Caractéristiques des ménages à Madagascar :.....	37
I-3 Les indicateurs macroéconomiques du Genre :.....	39
II- Genre et Développement à Madagascar par rapport à la grille d'analyse de Harvard :.....	43
II-1 Le profil d'activité à Madagascar :	43
II-2 Le profil d'accès aux ressources et aux bénéfices à Madagascar :	45
II-3 Les facteurs d'influence et l'analyse du cycle du projet à Madagascar :	46
II-3-1 Les facteurs d'influence :.....	46
II-3-2 L'analyse du cycle du projet :.....	48
CONCLUSION :.....	50
BIBLIOGRAPHIE et REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :.....	52
ANNEXES :.....	53

LISTE DES ABREVIATIONS :

AGED : Approche Genre et Développement

ASEG : Analyse Socio-économique selon le Genre

CPN : Consultation Prénatale

CREPA : Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût

EPM : Evolution de la Population par le Milieu de résidence

FED : Femme au Développement

GED : Genre et Développement

IFD : Intégration des Femmes au Développement

INSTAT : Institut National des Statistiques

IPF : Indicateurs de la Participation des Femmes

ISDH : Indicateur Sexospécifique de Développement Humain

MAP : Madagascar Action Plan

MENRES : Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

MINESEB : MINistère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base

MST : Maladies Sexuellement Transmissibles

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

ONAPO : Office National de la Population

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PANAGED : Plan d'Action National Genre et Développement

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PNUD : Programme des nations Unis pour le Développement

PNPF : Politique Nationale de la Promotion de la Femme

RNDH : Rapport National sur le Développement Humain

SIDA : Syndrome d'Immuno Déficience Acquise

TBS : Tableau de Bord Social

LISTE DES TABLEAUX :

- TABLEAU N°1 : LES DONNEES EMPIRIQUES
DEMADAGASCAR.....
15
- TABLEAU N°2 : PROFIL D'ACTIVITE DE LA GRILLE D'ANALYSE DE
HARVARD.....31
- TABLEAU N°3 : PROFIL D'ACCES DE LA GRILLE D'ANALYSE DE
HARVARD.....33
- TABLEAU N°4 : SUIVI D'INDICATEUR DE OMD36
- TABLEAU N°5 : EVOLUTION DE L'ISDH ET DE SES COMPOSANTES
ENTRE 1997 ET 2001(MADAGASCAR)40
- TABLEAU N°6 : PROFIL D'ACTIVITE DE MADAGASCAR44
- TABLEAU N°7 : PROFIL D'ACCES AUX RESSOURCES DE
MADAGASCAR46

AVANT-PROPOS :

Depuis plusieurs décennies, de nombreuses recherches ont mis en évidence la situation socio-économique précaire des femmes en général et des femmes rurales en particulier.

L'exigence de soutenir les femmes à participer au processus de développement a été reconnue par l'ensemble des gouvernements mondiaux, en particulier le gouvernement africain, comme un objectif de nature économique et sociale, une priorité dans la lutte contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Elle est désormais considérée comme une exigence majeure pour faire face à la crise qu'on traverse.

Beaucoup de plans ont alors été mis en œuvre pour recommander la pleine intégration des femmes dans les efforts de développement et la suppression des entraves limitant cette participation. Et il est à noter qu'une attention particulière est préconisée aux questions de genre dans le PAS (Programme d'Ajustement Structurel).

Tous ces besoins ont fait naître, vers les années 80, la fameuse approche « GED : Genre Et Développement » qui prend en compte l'exclusion des femmes et leur relation avec les hommes.

Brièvement, « l'approche GED est un cadre d'analyse pour l'action. Elle permet l'étude des relations entre les femmes et les hommes d'une communauté, les effets de celles-ci sur le processus de développement. Sur le long terme, l'approche GED recherche une participation égale entre les femmes et les hommes dans les prises de décisions et la détermination collective du processus de développement de leur communauté ». Elle vise un développement plus juste et plus équitable entre les hommes et les femmes, mais également, à l'intérieur d'une même collectivité, entre les différents groupes socio-économiques.

En outre, puisque cette approche est nouvelle, elle nécessite un rôle nouveau et une responsabilité accrue, pour la population, dans les actions qu'elle conduit avec les intervenants extérieurs.

En résumé, l'approche GED ne peut se séparer de la notion développement car elle a comme objectif « un développement durable ».

INTRODUCTION :

L'approche Genre et Développement se fonde sur les relations femmes/hommes que détermine la société. Elle a vu le jour à la fin des années 1980, résulte de nombreuses critiques formulées par des femmes chercheurs du Nord et Sud, insatisfaites des approches précédentes. Ces dernières sous-estimaient les femmes et ne les accordaient que du rôle traditionnel familial comme étant des femmes au foyer, s'occupant des enfants et de son mari ou n'ayant que des activités informelles comme la broderie, femmes de ménage, etc. Les femmes n'ont donc jamais été considérées comme participantes au processus de développement autrement dit n'ont pas eu des places dans la production des biens et services et dans des activités formelles.

Le Genre, ici, fait référence aux rôles et responsabilités construits par la société et attribués aux femmes et aux hommes dans une culture et un espace donné. Il faut noter que cette approche ne tente pas à marginaliser les hommes mais plutôt d'élargir la participation des femmes à tous les niveaux. En effet, cette approche cherche à promouvoir l'égalité entre les sexes, prône des valeurs d'égalité dans tous les domaines où les écarts entre les hommes et les femmes sont grands notamment la division de travail, accès aux services et aux ressources, pouvoir décisionnel, etc. C'est pour cela que l'on dit que l'approche Genre et Développement se combine au concept de développement durable et équitable. Et son application doit permettre aux projets de développement de répondre aux besoins pratiques des femmes et aux intérêts stratégiques de celles-ci. Bref, l'approche cherche donc à intégrer les femmes au développement.

Des organismes nationaux et internationaux œuvrant pour le développement sont alors mis en places à Madagascar sur l'intégration de la dimension Genre. La Politique Nationale de la Promotion de la Femme (PNPF) a été élaborée en l'an 2000. Elle définit de manière explicite les orientations devant servir d'axes prioritaires d'intervention pour l'amélioration des conditions de vie et du statut social, juridique, économique et politique des femmes d'ici 2015. Le Plan d'Action National Genre et Développement (PANAGED) en janvier 2004 est fondé sur l'expression des besoins réels des femmes. Son objectif global consiste à fournir à l'Etat et à ses partenaires un instrument d'exécution, de coordination de la PNPF.

Ainsi, on peut dire que beaucoup d'initiatives ont été engagées ou sont en train d'être réalisées et validées. De plus, bons nombres de recherches ont déjà été faites sur l'intégration de l'approche Genre aux Programmes ou Projets de développement.

Des outils et des applications de l'Approche Genre dans le domaine de développement ont même été validés : à l'instar de l'Analyse Socio-économique selon le Genre ou ASEG et de l'Approche Genre et Développement ou AGED.

Se pose alors les questions suivantes : quelle est la place des femmes dans le processus de développement à Madagascar ?

La réponse à cette question invite à bien réfléchir en suivant la démarche suivante :

En parlant, en premier lieu, des différentes approches concernant le Genre et surtout l'approche théorique du Genre.

Puis, en second et dernier lieu, la grille d'analyse de l'école de Harvard et de l'analyse de l'approche Genre et Développement à Madagascar par rapport à cette grille d'analyse.

PARTIE I- APPROCHE THEORIQUE DU GENRE ET DEVELOPPEMENT

Chapitre1: LES DIFFERENTES APPROCHES DU GENRE :

I- APPROCHE SOCIOCULTURELLE DU GENRE :

On a abordé ce type d'approche en premier lieu puisque, « ceterisparibus »¹, toute approche est fondée sur la culture, puis sur la société et c'est seulement après qu'elle se répande à d'autres sphères d'étude. Et en ce qui concerne particulièrement notre thème ou plus précisément l'approche Genre et Développement, on en a parlé puisque l'inégalité persiste depuis de nombreuses décennies à travers même de l'habitude de pensée, culture et tradition. Quelle serait donc la relation entre la tradition et la discrimination entre les deux(2) sexes ?

I-1 Genre et tradition :

En effet, il y a des moindres habitudes, comme la couleur que l'on accorde au nouveau-né rose pour la petite fille et bleu pour un petit garçon, qui se présentent comme un début du signe d'une inégalité entre les deux genres. Et une fille ,dès sa naissance, est mal traitée par la place qu'on lui accorde,toujours à l'inférieur d'un garçon, comme si sa conception biologique est un signe de faiblesse ou comme c'est une faute ou un mauvais sort le fait d'être une fille ou d'avoir une fille. Dans de nombreuses cultures, la naissance d'un garçon est l'occasion d'une fête, mais la naissance d'une fille ne l'est pas. Par exemple : La préférence pour l'enfant de sexe masculin reste trèsprégnante en Chine (principalement pour des questions religieuses, le culte des ancêtres en Chinevenant au garçon) et en Inde (notamment du fait du coût de la dot des filles).Compte tenu de la taillede ces deux pays, près des deux tiers de la population mondiale féminine sont donc victimes de cetteforme de discrimination. Il s'agit là d'une manifestation publique du statut inférieur accordé aux femmes. Dans certaines parties du monde, la pratique de plus en plus courante de tests permettant de déterminer le sexe de l'enfant durant la grossesse, notamment l'échographie, a entraîné un taux élevé d'avortement des fœtus féminins, ce qui démontre que la discrimination commence même avant la naissance. Et c'est cette manière de pensée qui incite le commun des mortels à ne laisser les héritages qu'aux fils de la famille sauf exception. Dès lors, c'est un signe d'exclusion à l'égard des femmes alors que c'est praticable pour tous voire même un comportement humain acquis. La différenciation de statut entre la femme et l'homme se fait donc dès leur plus jeune âge. Comme par exemple au Sahel²: « le garçon est progressivement détaché du monde féminin et son éducation est prise en charge par les hommes de la concession. A 7 ans, il prend désormais son repas et dort avec les hommes, son éducation n'incombe plus à sa mère.

¹ C'est une expression latine qui veut dire « toute chose égale par ailleurs »

²Dixon –Meller R. et Anker R., Le Programme ACOPAM (Appui associatif et coopératif aux initiatives de développement à la base), *Genre et Développement, Analyse de la place des femmes, une expérience en Sahel*, BIT , Genève 1992, p24

La fille, dès l'âge de 5 ans apprend auprès des femmes les tâches ménagères qu'elle accomplira toute sa vie pour remplir ses rôles d'épouse et de mère ». Ainsi, malgré que la femme soit source de procréation, qu'elle a l'obligation de donner des enfants au groupe, elle a peu d'autorité sur ceux qu'elle met au monde. Il revient à l'homme d'exercer sur eux le pouvoir juridique et social.

On peut aussi remarquer que la langue française elle-même donne faveur à une dominance masculine comme lorsqu'on parle des personnes au pluriel y en ayant hommes et femmes, on dit les Hommes, « Homme à l'universel » et on utilise « ils » comme pronom comme si les femmes sont invisibles face à l'existence d'un homme. Et on ne comptait même pas les femmes jadis lorsqu'il s'agit d'un recensement, on ne donne que le nombre des hommes et c'était valable dans des écrits historiques. Et toutes ces formes d'invisibilité féminine qui ont fait réagir les femmes dans les années 80, fût alors née la dite approche Genre et Développement précédée de la IFD ou Intégration des Femmes au Développement et de la FED ou Femme au Développement. L'approche GED après sa naissance s'est répandue incontestablement et est devenue incontournable ; fit alors couler beaucoup d'encre (sujet de beaucoup d'ouvrages et œuvres de différents rapports et projets).

Bref, le fait de différencier une fille à un garçon peut entraîner une conséquence positive que négative dans la vie d'un individu et aussi une inégalité jusqu'à un point inconcevable affectant le développement d'un pays.

I-2 Genre au niveau social :

Au niveau social, on va parler du concept Genre sous deux angles : la santé et l'éducation. Ces deux concepts puisqu'ils peuvent qualifier le bien être d'une société donnée.

➤ *Genre et l'éducation :*

On va aborder en ce qui concerne l'éducation en premier lieu. On parle de l'éducation puisque c'est la base même du développement et le niveau bas de scolarisation affecte le marché de travail et le secteur formel, qui, sont des sources de la richesse d'un pays. Et on prône aussi à la division de travail entre les hommes et les femmes c'est pour cela qu'on devrait se poser d'abord des questions sur leur niveau d'éducation.

Pour cela, on peut remarquer que l'éducation d'une fille est différente de celle d'un garçon depuis l'éducation primaire jusqu'à l'étude supérieure et a des conséquences aux catégories socio-professionnelles. En effet, les filles sont les plus analphabètes que les garçons car les parents préfèrent éduquer leurs fils que leurs filles s'ils devraient faire un choix sous contrainte revenus.

Car on pense toujours qu'une fille sera à la charge de son futur époux une fois qu'elle serait mariée. Et ceci explique aussi le mariage et la fécondité précoce des filles surtout dans les pays en voie de développement. Les filles déscolarisées sont encore plus vulnérables que les garçons. Et elles sont généralement plus nombreuses à abandonner l'école pour diverses raisons liées à la mentalité traditionnelle et à la pauvreté. A tous les niveaux de scolarisation et d'alphabétisation, le taux, pour les femmes, reste inférieur à celui des hommes. Or, l'éducation de la population, en général, et de la femme, en particulier, est un des facteurs les plus importants parmi ceux qui influencent positivement les facteurs démographiques et le développement. Ainsi, selon l'enquête démographique et de santé³, « par exemple, les femmes ayant dépassé le niveau primaire ont, en moyenne, près de trois enfants de moins que celles qui n'ont jamais fréquenté l'école ». De même et selon la même source, un enfant né d'une femme sans instruction a une probabilité près de deux fois plus élevée de mourir avant cinq ans que celle d'un enfant de mère ayant un niveau d'instruction post-primaire ou supérieur. En Asie du Sud, par exemple, la proportion de filles scolarisées équivaut à celle des garçons mais le temps de scolarité moyen des filles est moitié moindre. Dans l'ensemble des pays du Sud, les inégalités continuent d'être très marquées pour l'enseignement secondaire, supérieur et technique ainsi que pour les filières considérées comme plus prestigieuses. Les taux d'abandon scolaire sont également beaucoup plus fréquents chez les filles si bien qu'au final, les progrès en matière d'alphabétisation restent encore très lents. « Plus de 56% des 104 millions d'enfants non scolarisés sont des filles et près de deux tiers des plus de 860 millions d'analphabètes sont des femmes »⁴. Et suite à cette discrimination, un article⁵ de droit à l'éducation et à la formation dit qu'il faut « éliminer toute forme de discrimination à l'égard des femmes et garantir l'égalité des chances et d'accès en matière d'éducation et de formation ». Et on veut éliminer quelque chose puisqu'il existe donc cette discrimination subsiste si non on n'a pas versé beaucoup d'encre en en parlant dans beaucoup d'ouvrages, d'articles, de projets, etc.

Toutefois, dans le cas des fermiers, les rôles et les responsabilités qui sont assignés aux jeunes garçons tels que conduire les troupeaux aux pâturages les empêche d'aller à l'école.

Dans ce contexte particulier, il faut songer à des programmes spécifiques au profit des garçons car notre approche ne tente pour rien au monde de marginaliser les garçons mais d'établir une équité entre les deux (filles et garçons) c'est ce qui diffère l'approche IFD de l'approche GED.

³DIAN O R O., (1997), *Le créativité des femmes dans le nouveau paysage socioéconomique sénégalais*, in, *Créativité, femmes et développement*, IUED, UNESCO, DDC, pp.75

⁴BOURI *Sanhouidi*, *Représentant Résident du PNUD*, Rapport annuel de PNUD 2005, pp.121

⁵PROTOCOLE A LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES RELATIF AUX DROITS DES FEMMES, article 12, p11

Les données empiriques de Madagascar⁶ suivantes concrétisent ce qui était dit au-dessus :

LES DONNEES EMPIRIQUES DE MADAGASCAR :

EDUCATION (EDS, 1997 et EPM, 1997)

- Dépenses éducation / PIB	1,1 %
- Dépenses en éducation primaire pour les 20 % les plus pauvres	8,5 %

Taux de scolarisation

- Taux brut de scolarisation au primaire (1998)	105,0%
- Taux net de non-scolarisation des enfants 6-14 ans	39,2%

Répartition de la population sans instruction par sexe selon le milieu (1997)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	7,61	8,06	15,67
Rural	41,58	42,75	84,33
Madagascar	49,19	50,81	100,00

Taux nets de scolarisation par sexe, selon le niveau scolaire et par milieu (1997-1998)

	Urbain		Rural	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Primaire	75,7	78,7	40,7	43,8
Collège	26,8	28,5	5,8	6,5
Lycée	9,1	14,7	1	1,9
Supérieur	3,8	3,2	0,1	0,5

Taux d'analphabétisme (RGPH, 93)

- féminin	54,1 %
- masculin	56,5 %
	51,5 %

Taux d'analphabétisme (10-14 ans)

60,0%

Source : Politique nationale de promotion de la femme-pour un développement équilibré homme-femme, octobre 2000, p9-10.

⁶JAOTODY Noelina, Politique nationale de promotion de la femme-pour un développement équilibré homme-femme, octobre 2000, p9-10.

Ce tableau illustre tout ce qui était dit au-dessus, bref, on peut voir dans le cas de Madagascar que le taux de la population sans instruction et d'analphabètes est élevé du côté féminin de même que le taux de scolarisation dans tous les niveaux d'éducation. Ce paradoxe peut être interprété comme suit : les filles ont le courage d'étudier par rapport aux garçons mais seulement elles ne peuvent rien faire si on ne les inscrit pas à l'école ou si on les oblige à des mariages précoces et que cette décision ne se repose qu'aux parents. Voilà en ce qui concerne l'éducation, qu'en est-il de la santé ?

➤ *Genre et santé*⁷:

On parle de la santé puisque c'est une source de bien être pour la population quelle que soit leur catégorie. Et le bien-être collectif est l'un des facteurs du développement.

En abordant ce sujet, on va discuter de ce que les gens, en général, connaissent : le fait que les femmes sont plus sensibles que les hommes en question de santé vue qu'elles accouchent et la maternité est très délicate dans la vie d'une femme. Les femmes utilisent donc plus de prestation de santé que les hommes ; toutefois, elles ont une morbidité et mortalité très largement inférieure. Elles se soignent plus puisqu'il faut qu'elle surveille la maternité, grossesse, trouble de fécondité, etc. Il y a même, dans les pays développés, des services mises en place pour la psychologie de la femme (stress, angoisse...)

Paradoxalement, dans certaines zones périphériques des pays de l'Afrique, comme le Sénégal, par exemple il y a moins de femmes que d'hommes ; ce qui s'explique par les mariages précoces et les taux de mortalité maternelle. Les risques sont certes liés aux insuffisances des structures de santé, à l'analphabétisme, à la rareté des ressources financières, mais aussi aux rapports de genre. « Les femmes, dépourvues de ressources monétaires sont très dépendantes de leurs époux ; ces derniers n'acceptent souvent de payer que la première consultation prénatale (CPN) pour être édifiés sur l'état de grossesse de leur épouse. Ils ne voient pas l'intérêt de payer les suivantes »⁸. L'inégalité des rapports homme/femme dans la gestion de la sexualité est aussi un des principaux facteurs de la diffusion des MST/sida. « Le rôle de l'homme pour l'acceptabilité et la continuité de l'utilisation des préservatifs est souvent déterminant. Une politique prenant en compte le genre exige une démarche pouvant donner aux femmes l'autonomie et le choix de la gestion de leur sexualité, par un accès moins coûteux aux préservatifs féminins »⁹. Aussi pour des raisons biologiques, sait-on que l'espérance de vie des femmes est, en général supérieure à celle des hommes.

⁷ Professeur Blanche Richard, Cours de l'économie de la santé,

⁸ BRIGITTE Biche, ECHOS DU COTA // 3, POUR UNE PRATIQUE DE L'APPROCHE GENRE DANS LE DÉVELOPPEMENT, pp45.

⁹ Ibid, pp46

Après avoir diminué régulièrement au cours des dernières décennies, l'espérance de vie est désormais en recul : c'est l'un des résultats les plus inquiétants du dernier rapport mondial sur le développement humain (PNUD, 2005).

Deux facteurs sont ici en cause : la prévalence du SIDA sur le continent Africain, qui touche davantage les femmes et la surmortalité des petites filles en Inde et en Chine.

Bref, les femmes encaissent, suite à l'inégalité entre les deux sexes dans tout niveau, en général, et au niveau de la santé, en particulier. Les femmes est une source de procréation et un garçon et une fille alors il faut leur accorder plus d'attention ; aussi par leur sensibilité et il faut, par conséquent, que les hommes soient conscients de leurs responsabilités.

C'est ainsi en ce qui concerne l'approche socioculturelle, on en peut en conclure que l'exclusion des femmes commence avant même sa naissance et qu'elles encaissent sa malédiction durant le parcours de sa vie si on ne lutte pas contre. Et ce serait-il du même cas en ce qui concerne la politique ?

II- APPROCHE POLITIQUE DU GENRE :

On va surtout parler dans cette partie de l'approche de l'« empowerment » ou la prise de pouvoir par les femmes. Parler de la politique dans un concept de développement est une nécessité puisque la politique influence beaucoup le développement. Et dans notre approche, on ne va parler de la politique que sous un axe : « la prise de pouvoir et de décisions » par les femmes.

II-1 : La conception Weberienne de pouvoir :

On va en parler pour introduire l'influence de pouvoir dans le Genre. Pour M. Weber, le pouvoir s'impose avec le monopole des violences physiques. Et on parle de violences puisqu'il y a plusieurs types de violences physiques, morales, etc. Selon lui, il y a (3) trois types de pouvoir légitime : l'idéal type charismatique, le pouvoir type traditionnel et l'idéal type légal-rationnel. Mais ce qui nous intéresse c'est le type de pouvoir entre l'homme et la femme et aussi des violences à l'égard des femmes.

II-2 : L'« empowerment » :

Sur ceux, on va donc parler de « la prise de pouvoir » ou de l'« empowerment » en anglais. Par définition, « l'« Empowerment » est un processus d'intervention fondé sur la reconnaissance et le développement du pouvoir de l'individu et du renforcement des capacités pour dépasser les obstacles qui entravent l'accès à l'égalité »¹⁰. A la base du terme *empowerment* se trouve la notion de *power*, « pouvoir », ce qui exprime bien l'importance de reconsidérer les rapports hommes/femmes en termes de rapport de pouvoir et de domination. Le concept même de « pouvoir » ne veut pas le renforcement d'un sexe par rapport à l'autre, mais bien revoir les rapports entre les hommes et les femmes dans une perspective plus juste, égalitaire. Et on rappelle que l'approche Genre ne tente pas à marginaliser les hommes mais plutôt d'élargir la participation des femmes à tous les niveaux. Il n'est donc pas considéré comme « le pouvoir des femmes pour dominer les hommes » mais « il s'agira d'une renégociation permanente entre les deux sexes et les autres acteurs de la société pour atteindre une capacité individuelle et collective de prise en charge et de justice sociale »¹¹.

¹⁰ Initiation à l'approche Genre et Développement, Mme Cécile N. NTAMAG-NDJEBET : Formatrice Genre GWA, Octobre 2008, Rabat, Morocco

¹¹ CHARLIER S*. (2006), « L'analyse de l'*empowerment* des femmes qui participent à une organisation de commerce équitable. Une proposition méthodologique », in, AUROI C. et YEPEZ I., *Economie Solidaire et commerce équitable. Acteur et actrices d'Europe et d'Amérique latine*. Presse Universitaires UCL/IUED, *Maître de conférence invitée à l'Université catholique de Louvain (UCL), doctorante à l'Institut des études du développement, UCL, Belgique. Principaux domaines de recherche : commerce équitable, économie solidaire et dimension genre.

Parmi les différents débats sur la notion de pouvoir, pour aborder le concept d' « empowerment », nous allons distinguer quatre types de pouvoir ¹²:

–le « *pouvoir sur* » : cette notion repose sur des rapports soit de domination, soit de subordination, mutuellement exclusifs. Elle suppose que le pouvoir n'existe qu'en quantité limitée, c'est un pouvoir qui s'exerce sur quelqu'un ou, de manière moins négative, qui permet de « guider l'autre ». Il suscite des résistances qui peuvent être passives ou actives. Par exemple, une femme qui a la compétence de faire le commerce, ne peut le faire que sur autorisation de son mari ;

–le « *pouvoir de* » : un pouvoir qui comprend la capacité de prendre des décisions, d'avoir de l'autorité, de solutionner les problèmes et de développer une certaine créativité qui rend apte à accomplir des choses. La notion renvoie donc aux capacités intellectuelles (savoir et savoir-faire) et économiques (avoir) ; à l'accès et au contrôle des moyens de production et des bénéfices ;

–le « *pouvoir avec* » : pouvoir social et politique, il met en évidence la notion de solidarité, la capacité de s'organiser pour négocier et pour défendre un objectif commun (des droits individuels et collectifs, des idées politiques : lobbying, etc.). Collectivement, les gens sentent qu'ils ont du pouvoir lorsqu'ils s'organisent et s'unissent dans la poursuite d'un objectif commun ou lorsqu'ils partagent la même vision. Exemple : construction d'une maternité ; pouvoir des associations féminines pour résoudre leurs problèmes;

– le « *pouvoir intérieur* » : cette notion de pouvoir se réfère à l'image de soi, l'estime de soi, l'identité et la force psychologique (savoir être). Elle se réfère à l'individu ; comment, à travers son analyse, son pouvoir intérieur, il est capable d'influencer sa vie et de proposer des changements.

Les inégalités en matière de pouvoir font preuve d'une résistance considérable. Que ce soit à l'échelon familial, communautaire ou institutionnel, le droit des femmes à la parole demeure très largement formel. Dans de nombreux pays, elles n'ont toujours pas le droit de posséder un terrain, de gérer une propriété, de diriger une entreprise ou même de voyager sans le consentement de leur mari.

¹²CHARLIER S*. (2006), « L'analyse de l'empowerment des femmes qui participent à une organisation de commerce équitable. Une proposition méthodologique », in, AUROI C. et YEPEZ I., *Economie Solidaire et commerce équitable. Acteur et actrices d'Europe et d'Amérique latine*. Presse Universitaires UCL/IUED, *Maître de conférence invitée à l'Université catholique de Louvain (UCL), doctorante à l'Institut des études du développement, UCL, Belgique. Principaux domaines de recherche : commerce équitable, économie solidaire et dimension genre.

Quant à l'implication des femmes dans la scène politique, l'obtention du droit de vote, symbole de la lutte contre l'inégalité politique, n'a été acquis, que très progressivement et au prix de nombreuses luttes : « à la fin du XIXe pour les pionnières (1893 pour les néo-zélandaises), très récemment pour certains pays pourtant réputés en matière de défense des droits humains (1971 pour la Suisse) et certains s'obstinent dans le refus (Koweït notamment). Les femmes demeurent largement sous-représentées aux assemblées locales et nationales, avec une moyenne de moins de 10 % des sièges au Parlement (sauf en Asie de l'Est où elles occupent entre 18 et 19 % des sièges). Dans les régions considérées comme développées, les femmes occupent à peine 8% des positions ministérielles (Banque Mondiale, 2003) »¹³. Certes, l'égalité devant le droit de vote est énoncée dans des articles de certains pays du Monde comme à Madagascar dans l'article de la Constitution et aussi que les femmes sont éligibles, elles ne jouissent jamais de leur droit à cause d'une discrimination indirecte de la mentalité machisme du commun des mortels. En guise d'exemple, Brigitte RASAMOELINA a affirmé dans un article de journal paru hebdomadairement « qu'au sein du Congrès de la transition, sur les 365 membres, seulement 64 sont des femmes, ce qui ne représente même pas 20% »¹⁴.

Encore une discrimination se présente au niveau de la politique et fût alors née l'« empowerment » pour passer à une égalité. Qu'en est-il de la place de la femme et de l'homme au niveau de l'économie ?

¹³ Isabelle GUERIN, chantier Femmes et économie, Septembre 2005, pp03

¹⁴ Manjakahery Tsiresena, L'hebdo Madagascar N°369 du vendredi 9 au jeudi 15 Mars 2012, pp06

III- APPROCHE ECONOMIQUE : APPROCHE DE KEYNES, DE MARX ET D'ADAM SMITH :

On parle du Genre associé au Développement et donc il n'est jamais séparé du domaine de l'économie et surtout des théories économiques. En en parlant, on va parler des ressources de la femme, de leur revenu, leur emploi et de la division de travail.

On sait très bien que chaque activité, qu'elle soit communautaire, de reproduction ou de production exige des ressources et procure des avantages (économiques et/ou sociaux) à celui qui l'exerce, à sa famille et/ou à sa communauté. Mais les femmes ne disposent pas de ressources à effectuer une activité décente alors que la productivité et les revenus du travail dépendent de la capacité et de l'efficacité de l'individu qui exerce l'activité et aussi de son accès aux ressources. Mais comme les femmes n'en disposent pas, à cause de la défaillance de leur éducation et de leur santé et aussi de leur exclusion au niveau de la société, elles sont condamnées à gagner peu, de plus, ce qu'elles gagnent se retrouvent en grande partie dans les dépenses familiales. Comment les grands théoriciens voient ces formes de l'inégalité de répartition de ressources ?

III-1 : La théorie de Keynes (1823-1946), de Marx (1818-1883) et de Thomas Robert Malthus (1766-1834):

On peut emprunter la théorie de sous-consommation de Marx, de Keynes et de Malthus pour illustrer les aspects de l'inégalité de la répartition de revenu. Keynes et Marx, qui sont les précurseurs de la « théorie multi variable endogène » portent leurs études sur la détermination des variables explicatives de la crise du système économique.

Keynes, lui, il parle de la répartition inégale de revenu et que cette dernière entraîne la crise économique d'un pays. Alors que le revenu est inégalement réparti entre les hommes et les femmes d'après ce qu'on a expliqué ultérieurement.

Quant à Marx, il affirme que la sous-consommation provient de l'insuffisance de Revenu des travailleurs. Et cela explique la dégradation de l'espérance de vie des femmes car leur revenu est très inférieur qui entraîne leur sous-consommation se manifestant par leur malnutrition. Alors il faut augmenter la plus-value et alors maintenir le salaire à un niveau minimal. Ce qui engendre un problème de débouché et conduit enfin à la crise de surproduction au niveau de l'économie d'après Marx.

III-2 : La théorie de l'accès aux ressources : la théorie de François QUESNAY et le « microcrédit » :

Plusieurs sont appelées ressources en économie : la terre, le crédit, la formation, organisations, etc.

❖ La ressource « terre » associée à la théorie de François QUESNAY (1756-1768) :

Si on veut voir l'activité agricole, on parle de la ressource « terre ». Et d'après F.QUESNAY, seule l'activité productive est capable de produire un « produit net » et c'est l'origine de la richesse. Et la propriété de la terre se fait, en général, par la tradition : transmission aux familles d'une génération à une génération. Et comme l'on a vu ultérieurement, dans le cas fréquent, les héritages sont destinés aux fils non aux filles de la famille. Ainsi, la plupart des femmes ne disposent pas de terre cultivable. L'accès aux ressources foncières selon le droit traditionnel est donc loin d'être égalitaire. En outre, diverses normes sociales interdisant aux femmes de posséder un titre de propriété. Et si une femme travaille comme agriculteur c'est que soit elle travaille comme une simple salariée c'est-à-dire qu'elle travaille pour les terres des autres en échange d'une moindre salaire, soit qu'elle travaille pour aider son mari ou travaille sur la terre de son mari pour une autosubsistance. Et tout cela entraîne son gain négligeable.

❖ La ressource financière associée au « microcrédit » :

Si on parle du secteur financier, on peut parler du crédit car le capital disposé ou prêté d'un individu est l'une des ressources dont dépend sa productivité. Mais les femmes ne peuvent pas permettre de disposer de bénéficier du crédit car on considère leurs activités comme un prolongement de leurs tâches ménagères non des activités économiques par leur petite dimension et leur caractère saisonnier. Les femmes sont également très souvent défavorisées en matière d'accès à des ressources financières extérieures tels que les crédits bancaires (faute de garanties, mais aussi de capital humain et social nécessaire à la négociation et à la compréhension des procédures).

Mais des études concernant le Genre ont apporté son fruit et dans de nombreux pays, des ONG accordent du crédit même moindre pour qu'elle puisse créer un emploi même informel pour survivre et aussi pour nourrir ses enfants vu que le monoparental est en vogue de nos jours. Donc, en général, les crédits alloués aux femmes sont de petites sommes provenant de réseaux informels et sont investis dans des activités génératrices de revenus, dans la consommation du ménage ou dans les activités sociales. Contrairement aux hommes qui bénéficient souvent de crédits plus substantiels leur permettant d'acquérir des moyens et du matériel de production.

Bref, l'accès aux ressources est aussi en faveur des hommes, l'exclusion à l'égard des femmes joue encore son tour dans ce domaine. Qu'en est-il de la division sexuelle de travail ?

III-3 : La division sexuelle de travail et la théorie d'Adam Smith :

❖ La théorie d'Adam Smith (1723-1790) :

Ce père fondateur de l'économie classique a démontré, dans son œuvre « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations », sa conception de la richesse en la définissant comme produit du travail humain. Selon lui, le facteur déterminant de la croissance économique est la division de travail, qui selon lui, est la source de l'enrichissement des nations. Il y a donc un effet de la productivité de Division de Travail.

Il a même affirmé que « le travail est la source primitive de toute valeur échangeable » et c'est la base de la théorie de la production et répartition des revenus.

❖ Le marché sexué de travail :

En parlant de l'emploi, on devra faire référence à ce qui était dit ultérieurement notamment l'inégalité au niveau de la scolarisation et le rôle traditionnel accordé aux femmes. L'effet pervers du niveau bas de la scolarisation des femmes est leur incapacité à participer au processus de production par rapport aux hommes.

Les femmes restent concentrées dans des secteurs d'activité moins valorisés et donc moins payés. Ce « marché sexué de l'emploi » existe quels que soient les pays : les femmes sont surreprésentées dans les postes de service, les emplois techniques et professionnels, les emplois de bureau et de vente, alors que les hommes sont majoritaires dans les emplois de production ainsi que dans les postes de direction et d'administration c'est-à-dire les mieux payés. Dans les pays privilégiant l'emploi salarial (les pays du Nord), les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans les emplois précaires et à temps partiel. Dans les pays où l'auto-emploi et le secteur informel dominant, les femmes sont quasiment exclues des emplois formels, et donc de toute protection sociale, elles sont surtout axées par l'emploi informel tel que la broderie, lessiveuse, vendeuses de légumes, femmes de ménage, couturières, coiffeuses, etc. En milieu rural, elles sont cantonnées aux cultures vivrières qui certes, assurent la sécurité alimentaire familiale, mais sont beaucoup moins rémunératrices que les cultures d'exportation, réservées aux hommes. En milieu urbain, petit commerce, restauration, sous-traitance sous forme de travail à domicile sont souvent les seules options possibles, faute de capital, de formation mais aussi faute de temps. Ces inégalités de ressources sont d'autant moins supportables que les femmes travaillent en général plus que les hommes. Des statistiques réalisées par le PNUD au cours des années 90 montraient que dans la quasi-totalité des pays, le temps de travail des femmes était supérieur mais en large partie invisible puisque non rémunéré comme son rôle de mère et d'épouse, par exemple. Toujours selon les mêmes statistiques, environ 2/3 du temps de travail des hommes est consacré à des activités rémunérées et cette proportion est inverse pour les femmes. 2/3 de leur temps de travail passe donc complètement inaperçu et dans les pays du Sud, cette proportion atteint les 3/4 (PNUD, 1995). Et

aussi, quels que soient les pays, les femmes assument la quasi-totalité des tâches familiales et parfois communautaires.

Pour conclure toujours en matière économique, les femmes sont toujours défavorisées en matière d'accès à la propriété. Les inégalités face à l'héritage, qu'on a évoqué au-dessus, sont ici en cause, ainsi que diverses normes sociales interdisant aux femmes de posséder un titre de propriété, alors que même la législation prévoit une égalité de droits. Cette question de l'accès à la propriété, faut-il le préciser, est déterminante : dans les pays à dominante agricole, c'est-à-dire bon nombre de pays du Sud, l'accès à la propriété reste la principale source de pouvoir économique, social et symbolique. Les femmes sont également très souvent défavorisées en matière d'accès à des ressources financières extérieures tels que les crédits bancaires (faute de garanties, mais aussi de capital humain et social nécessaire à la négociation et à la compréhension des procédures). La Division de Travail que prône Adam Smith ne serait possible au niveau Genre à cause de non accès aux ressources des femmes. Que propose alors la grille d'analyse de l'école de l'Harvard en ce qui concerne l'accès aux ressources et décisions ? Mais avant d'entamer la grille d'analyse, parlons d'abord de l'approche théorique proprement dite du Genre notamment « les femmes dans la théorie économique ».

Chapitre2 : APPROCHE THEORIQUE DU GENRE :

I- Théories économiques orientées aux accès aux ressources des femmes et des hommes :

I-1 Ecole institutionnaliste :

Ce courant spécifie le rôle des institutions comme l'Etat ou bien encore la famille dans la formation et le développement des processus économiques. L'institutionnalisme se différencie par le rejet des principes fonctionnalistes individuel (néoclassique) et social (marxiste). Ce courant montre notamment que les institutions ayant un rôle déterminant dans l'expérience professionnelle, ce sont elles non le manque de valorisation du capital humain comme le soutiennent les néoclassiques qui sont à l'origine des inégalités de salaires entre les hommes et les femmes. L'étude des processus culturels peut également servir à expliquer les différences entre les sexes par le biais de construction de mythes, par exemple, celui de la « maternité innée » c'est-à-dire l'existence de caractéristiques « naturelles » des femmes qui les rendraient plus aptes au travail domestique. La construction de ces mythes reste cependant inexplicée.

I-2 Perspective marxiste :

Le travail domestique s'analyse comme l'effort lié à la production de valeur d'usage donnant lieu ou non à un échange marchand. Pour certains, la situation des femmes dans la famille et le travail domestique répondent à la logique du capital. Il en résulte que la lutte des femmes fait partie de la lutte des classes. D'autres, au contraire, opposent la logique du capital à la logique du patriarcal. Les femmes dans la famille sont exploitées par les hommes. Les femmes constituent donc une classe spécifique et antagoniste des hommes. La lutte des femmes est autonome vis-à-vis de la lutte des classes. Pour d'autres encore, il est nécessaire d'articuler les deux logiques. Ainsi, la fin du capitalisme ne signifiera pas la fin de l'oppression des femmes. Inversement, le patriarcal ne peut se comprendre sans sa base matérielle, à savoir qu'il repose sur le contrôle exercé par l'homme sur le travail de la femme à l'intérieur comme à l'extérieur du foyer.

I-3 Segmentation du marché de travail:

La théorie distingue deux marchés de travail : primaire et secondaire. Les emplois du marché primaire se caractérisent par une rémunération plus élevée et de meilleures conditions de travail. Cette théorie d'un double marché de travail permet de mieux comprendre l'inégalité des hommes et des femmes en montrant la distribution sur le marché et selon les professions.

Dans le segment féminin, les salaires sont plus bas et l'éventail des professions et des expériences est plus réduit. Au moment de recrutement, et en raison de coûts d'information et de prospection, l'employeur aura rationnellement tendance à recruter dans le marché primaire où se trouve concentrés les hommes et à délaisser le marché secondaire où se trouvent les femmes. Etant donné que les hommes ont suivi une meilleure formation et ont plus d'expériences, les employeurs ont toujours une préférence pour eux et la ségrégation se perpétue.

II- Théories économiques orientées au domaine socioculturel du Genre :

II-1 Economie de la violence domestique :

On mesure difficilement le niveau et l'évolution de la violence. Il en va de même pour les coûts (dépenses médicales, pertes de revenus, aide de gouvernement, etc.). Ce courant cherche également à expliquer pourquoi des femmes battues retournent auprès de leurs partenaires. Les explications sont souvent d'ordre psychologique. La violence leur paralyserait. Pour certains, le problème est avant tout social et non psychologique. Le retour auprès du partenaire peut s'expliquer rationnellement si on considère que les services d'aide ne répondent pas aux demandes des femmes battues. Plus l'aide sera disponible, moins probable sera le retour au foyer. Ces services peuvent également servir aux femmes pour « signaler » à leurs partenaires que le point de rupture est atteint. Le retour constitue également la meilleure alternative puisque le signalement permettra de baisser le niveau de violence du partenaire.

II-2 Ségrégation socioculturelle :

Pour expliquer les phénomènes de ségrégation et de discrimination à l'embauche, ces théories se concentrent sur des facteurs externes au marché de travail. Elles font apparaître l'étroite correspondance qui existe entre les caractéristiques des professions « féminines » et les stéréotypes habituels sur les qualités des femmes : souci d'autrui, habileté manuelle, charme, manque de force physique, préférence pour la flexibilité, etc. Les responsabilités familiales peuvent pousser les femmes vers les métiers en question. Mais c'est la réputation de ces professions et non leur nature qui les font apparaître comme féminines. A priori, il n'y a, par exemple, aucune raison de supposer qu'une profession, quelle que soit, soit par nature « flexible » ou « peu flexible ».

II-3 Théorie du capital humain:

Appliquée à la demande d'éducation, elle cherche également à rendre compte du rôle des femmes dans l'économie.

La théorie néoclassique pose que les travailleurs cherchent les emplois mieux rémunérés en fonction de leurs capacités, de leurs obligations et de leurs préférences et que les employeurs minimisent les coûts. Dans cette optique, si les femmes sont moins bien rémunérées cela peut provenir :

1. D'une productivité plus faible (une formation moins élevée réduit la valeur du capital humain et donc de la productivité) ;
2. Des préférences professionnelles des femmes ;
3. Du coût du personnel féminin (les absences, la nécessité de mettre en place des systèmes de garde d'enfants et la réglementation contribueraient à alourdir le coût du travail féminin) ;
4. De la propension à la discrimination des employeurs. Ces derniers ont des préjugés à l'égard de personnes qui se distinguent par certaines caractéristiques. L'origine du goût pour la discrimination n'est pas, cependant, expliquée.

En guise de conclusion, la tradition, le droit coutumier et les mœurs demeurent la source de la discrimination entre les sexes. En effet, les moindres habitudes de différencier les filles aux garçons à leur plus jeune âge ou même avant leur naissance incitent du côté négatif les communs de mortel à inférioriser les femmes. Des théories étaient alors établies concernant cette situation précaire des femmes. Et que pourrait révéler la fameuse « Grille d'analyse de Harvard » ? Nous allons voir en détail cette grille d'analyse puis le cas de Madagascar dans la partie subséquente.

**PARTIE II : LES GRILLES D'ANALYSE DE L'ECOLE DE L'HARVARD et LE
CAS DE MADAGASCAR**

On fait une réflexion sur cette grille d'analyse car tous pays qui voudraient résoudre le problème de Genre en font une référence.

Mais en quoi est-elle nécessaire cette grille d'analyse ?

Chapitre 1 : LA GRILLE D'ANALYSE DE L'ECOLE DE L'HARVARD :

Il y a divers cadres d'analyse différenciés selon le Genre comme : le cadre d'analyse de Harvard, le cadre d'analyse de Moser, le cadre d'analyse des capacités et des vulnérabilités, la matrice d'analyse relative au genre, le cadre de renforcement du pouvoir des femmes, l'approche des relations sociales, le cadre ASEG, le cadre d'analyse selon le Genre dans la gestion des ressources naturelles/forestières, etc. Mais ce que nous allons voir c'est le premier notamment « le cadre d'analyse de Harvard ».

Ce cadre a été développé dans les années 80 par un groupe de chercheurs (Catherine Overholt, Mary B. Anderson, Kathleen Cloud et James E. Austin) à l'Institut de Harvard des Relations Internationales, afin de faciliter l'intégration des femmes dans l'analyse des projets.

D'abord, elle est conçue comme un cadre général et flexible capable de donner une approche commune dans la recherche et l'exploitation des données provenant de chaque zone d'intervention. Elle permet de guider et d'approfondir l'étude globale des relations hommes/femmes dans les différents projets, en intégrant les données de base spécifiques à chaque zone dans le cadre préalablement établi.

Bref, comme « toile de fond » : Ce cadre est une grille (ou matrice) conçue pour recueillir des données au niveau micro (communauté et ménage). Il se compose de quatre éléments en corrélation:

- le profil des activités ;
- le profil de l'accès et du contrôle ;
- l'analyse des facteurs influents ;
- l'analyse du cycle du projet.

Il constitue un moyen utile d'organiser les informations et de les représenter sous forme de tableau, et il peut être adapté à de nombreuses situations.

I- Principe et le profil d'activité :

I-1 Principe :

Le cadre (ou matrice) de Harvard a été développé dans les années 80 par l'Institut des Relations Internationales de l'Université de Harvard pour faciliter l'intégration d'une perspective de genre dans l'analyse de projets, comme il a été dit précédemment. Il est parfois appelé « matrice d'analyse de genre ». Il peut être utilisé à différentes étapes de la planification pour analyser l'information désagrégée en classes culturelles, ethniques et économiques, y compris le genre et l'âge. Il consiste en un ensemble d'outils de collecte et d'analyse de l'information pour mieux comprendre les rôles des femmes et des hommes dans une communauté et ainsi prendre en compte ces rôles dans la planification de projets de développement.

I-2 Le profil d'activité :

Il identifie toutes les tâches productives et reproductives, appropriées et montre « qui fait quoi » en décomposant les informations par genre (ou âge, ou groupe ethnique ou autre classe sociale). On distingue trois types d'activités:

- Productive ;
- Domestique ;
- Travail social.

La description de ces activités doit indiquer les périodes où il y a peu de main d'œuvre, et celles où il y a de la concurrence entre les activités pour la main d'œuvre et ainsi permettre une analyse des changements à proposer: qui sera touché? Quelles autres activités seront touchées? Qui devra être formé à de nouvelles méthodes? Etc.

En outre, la quantité de détails nécessaires dépend de la nature de chaque projet. Les domaines dans lesquels le projet sera directement engagé, devront être décrits avec plus de détails. Par exemple, si le projet porte sur l'agriculture, il faudra établir la division des travaux entre les sexes pour chaque activité agricole par culture ou type de champ, comme par exemple défrichage des terres, leur préparation, etc.

Selon le contexte, on pourra également examiner d'autres paramètres :

- Tranches d'âge : déterminer si les femmes et les hommes adultes, leurs enfants, ou les personnes âgées effectuent une activité.
- Affectation du temps : préciser le pourcentage de temps affecté à chaque activité, et si cette activité est saisonnière ou quotidienne.
- Lieu de l'activité : préciser où se déroule l'activité : à la maison, dans le champ ou dans le magasin de la famille ou encore à l'extérieur de la communauté.

Et un exemple de profil d'activité dans un projet est résumé dans le tableau ci-dessous :

PROFIL D'ACTIVITE DE LA GRILLE D'ANALYSE DE HARVARD :

	Cas général		Cas LAGEM YAM		Temps	Lieu
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Travail reproductif						
Soins des enfants	X		X		++	Foyer
Préparation des repas	X		X		+	Foyer
Collecte d'eau	X		X		+	Foyer/puits
Collecte de combustibles	X		X		++	Commerce
Achats courants	X		X		+	Commerce
Ménage	X		X		+	Foyer/concession
Soins de santé familiale	X		X		+	Foyer/dispensaire
Pré-collecte des ordures ménagères	X		X		+	Foyer/concession
Aménagement de l'environnement familial		X		X	+	Foyer/concession
Travail productif						
Gestion de l'environnement de travail et affaires administratives (décideur)		X	X		++	Locaux
Gestion financière		X	X		+	Locaux
Prospection		X	X		++	Quartier
Responsable de l'appareil de traction		X	X		++	Quartier
Aide à la traction		X		X	++	Quartier
Gardiennage		X		X	++	Quartier
Production de compost		X	X		++	Quartier
Vente de compost		X	X		++	Quartier
Recouvrement de redevances		X	X		++	Quartier
Balayage	X		X		++	Quartier
Travail communautaire						
Sensibilisation			X		+	Quartier
Politique locale		X		X	+	Quartier
Gestion collective liée au travail reproductif	X		X		+	Quartier

(+ : prend du temps ; ++ : prend beaucoup de temps)

Source :OVERHOLT C, K. CLOUD, M. ANDERSON et E. AUSTIN, (2000), "Femmes dans le développement:cadre pour un projet d'analyse" in BISILLIAT, J. et VERSCHUUR C., (dir.) Le genre: un outil nécessaire. Introduction à une problématique. Cahiers genre etdéveloppementn°1,Afed-Efi.Le Harmattan, Paris-Genève, CAS DU PROJET LAGEM YAM

Ce tableau nous permet de mettre en évidence plusieurs choses comme, par exemple, dans le cas général, la répartition du travail entre les sexes est très nette. On a, d'une part, les femmes qui s'occupent des tâches « reproductives » et qui agissent au niveau de la concession ; et on a d'autre part, les hommes qui contrôlent le travail « productif », source de revenus, et qui agissent essentiellement au niveau du quartier. On retrouve le même type de répartition dans le travail communautaire. Et la mise en place de l'innovation que constitue l'association Lagem Yam a introduit des modifications dans la place des genres. Les femmes assurent toujours le travail reproductif, mais elles participent activement à la sphère productive et se positionnent dans les postes de décisions. Les hommes, eux, n'ont pas accès aux postes de pouvoir et assurent plutôt un rôle de soutien logistique. Les femmes de l'association sont donc à la fois dans la sphère domestique et dans la sphère productive. Et le tableau souligne le fait qu'elles doivent faire face à un surcroît d'activité avec une ressource « temps » qui n'a pas changé. Elles doivent mobiliser une partie du temps qu'elles consacraient au travail « reproductif » pour assurer leurs fonctions de production.

On voit donc ici que l'innovation permet aux femmes d'exercer un pouvoir d'action et de décision au sein de la sphère productive mais que cela se fait avec un certain nombre de contraintes pour celles-ci dû à l'accroissement d'activité. Voyons maintenant le profil d'activité.

II- Le profil d'accès aux ressources et aux bénéfices et de leur maîtrise

Il montre les ressources nécessaires pour réaliser les activités identifiées et les bénéfices qui en dérivent. En distinguant l'accès aux ressources et les bénéfices, et la maîtrise qu'on en a, il est possible d'estimer le pouvoir relatif des différents groupes sociaux dans la communauté. Les ressources comprennent la terre, l'équipement, les animaux pour la traction, les intrants (et l'argent pour les acheter), la main d'œuvre familiale, les services tels que le crédit, l'information, etc. Les bénéfices comprennent les produits des activités, les produits pour la consommation familiale et la vente, les produits secondaires tels que la paille, l'herbe pour le fourrage, etc.

Et la question qui se pose est : « Les informations réunies permettent une analyse ex-ante des interventions proposées: quelles ressources faut-il? Qui les utilise ? Qui les contrôle? »

En effet, il identifie et énumère les ressources utilisées pour effectuer le travail identifié dans le Profil des activités. Il indique qui a accès aux ressources et qui contrôle leur utilisation. On identifie et on indique également les avantages tirés de la production et de l'utilisation des ressources: par le ménage (et la communauté). Dans les colonnes, on indique si oui ou non les femmes et les hommes ont accès à ces ressources et si oui ou non elles ou ils les contrôlent.

La personne qui contrôle une ressource est celle qui est, en définitive, en mesure de prendre des décisions concernant son utilisation: comment elle sera utilisée, si elle peut être vendue, etc. L'accès signifie simplement que l'on est en mesure d'utiliser une ressource, mais il n'indique pas si on la contrôle. Par exemple, les femmes peuvent avoir un certain accès aux processus politiques locaux, mais elles exercent peu d'influence ou de contrôle sur la nature des questions à aborder et sur les décisions finales.

Et le tableau ci-après qui concrétise le profil d'accès aux ressources et les avantages :

PROFIL D'ACCES DE LA GRILLE D'ANALYSE DE HARVARD :

	Cas Général				Cas de LAGEM YAM			
	ACCES		CONTROLE		ACCES		CONTROLE	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Ressources								
Matériel (charrettes, pelles, pioches....)		X		X	X	X	X	
Moyens financiers	X	X		X	X		X (+CREPA)	
Formations					X	X	CREPA	
Sites de transfert, décharges....		X		X	X			X (municipalité)
Conseils					X		ONG	
Bénéfices								
Revenus/salaires	X	X		X	X	X	X	X
Compost					X	X	X	
Construction d'ouvrages d'assainissements					X	X	X	

Source : OVERHOLT C, K. CLOUD, M. ANDERSON et E. AUSTIN, (2000), "Femmes dans le développement:cadre pour un projet d'analyse" in BISILLIAT, J. et VERSCHUUR C., (dir.) Le genre: un outil nécessaire. Introduction à une problématique. Cahiers genre et développement n°1, Afed-Efi. Le Harmattan, Paris-Genève, CAS DU PROJET LAGEM YAM

On remarque ici qu'en général, les femmes n'utilisent que peu de ressources et n'ont de contrôle sur aucune. Dans le cas de l'association, le CREPA a mis en œuvre une démarche permettant aux femmes d'avoir directement accès aux ressources sans passer par l'homme et d'obtenir progressivement le contrôle sur celles-ci. Par leurs activités d'assainissement, elles génèrent des revenus et développent de nouvelles activités. Elles créent donc de nouvelles ressources sur lesquelles elles ont automatiquement le contrôle. Il s'agit alors de le conserver.

Par ailleurs, on observe que les ONG et notamment le CREPA jouent un rôle de soutien très important pour l'association.

III- Les facteurs d'influence et l'analyse du cycle du projet:

III-1 Les facteurs d'influence :

Quand on étudie les changements dans l'utilisation des ressources, il est important de savoir qui a accès, et donc qui pourrait être affecté par les changements dans la ressource, et qui maîtrise ou est responsable de sa gestion?

Les caractéristiques de la communauté ou du pays qui déterminent le rôle et les responsabilités des femmes, l'accès et la maîtrise des ressources et des bénéficiaires comprennent:

- ✓ La situation économique générale, les niveaux de pauvreté, l'inflation,
- ✓ Les facteurs institutionnels,
- ✓ Les facteurs démographiques, les migrations
- ✓ L'enseignement et la formation
- ✓ Les dispositions légales

Il est indispensable de prendre en compte ces facteurs et de savoir si on peut les changer par des interventions de recherche et de développement.

En bref, parmi les facteurs influents : à savoir les facteurs qui affectent les différenciations entre les sexes identifiées dans les profils et en identifiant les influences passées et présentes, on peut donner une idée des changements et des tendances à venir. Ces facteurs peuvent également être considérés pour les occasions et les contraintes qu'ils présentent en ce qui concerne l'augmentation de la participation des femmes à des projets et programmes de développement.

III-2 L'analyse du cycle du projet :

C'est la dernière étape du cadre de Harvard. Elle consiste en l'analyse de l'objectif spécifique du projet et de son intervention à travers ses activités, ressources mobilisées, résultats attendus et autres facteurs déterminants. Pour cela, elle consiste en une série de questions pour examiner une proposition de projet ou bien un domaine d'intervention à la lumière de données ventilées en fonction des sexes et des changements sociaux.

Dans la « phase d'identification du projet », les objectifs doivent être analysés en relation avec:

- ✓ Les opportunités ouvertes aux femmes,
- ✓ Les effets négatifs pour elles
- ✓ Le degré de participation des femmes à la définition de ces objectifs.

Dans la « phase de conception », les facteurs à considérer sont:

- ✓ L'accès aux ressources et leur contrôle nécessaires au projet
- ✓ L'impact du projet sur les activités des femmes
- ✓ Les structures organisationnelles nécessaires à la participation des femmes dans le projet.

Dans la « phase de réalisation », les facteurs à considérer sont les suivants:

- ✓ Les relations entre les femmes et le personnel du projet,
- ✓ Les aspects logistiques qui pourraient gêner la participation des femmes,
- ✓ Les données nécessaires pour l'évaluation des impacts du projet sur les femmes.

La Grille d'analyse ou la matrice d'Harvard est comme un dossier à mettre en œuvre pour un projet d'égalité de Genre. Elle révèle le non accès aux ressources et aux bénéfices des femmes et, alors, ce qu'il faut faire pour améliorer cette situation car un développement durable nécessite l'acquisition de la femme au pouvoir. Ainsi s'achève-t-il ce premier chapitre, nous allons maintenant parler du cas de Madagascar.

Chapitre 2 : GENRE ET DEVELOPPEMENT A MADAGASCAR :

I- Genre et Développement à Madagascar selon le rapport de PNUD:

Comme Madagascar est parmi les pays en voie de développement et aussi hérite d'une mentalité traditionnelle, l'inégalité entre les hommes et les femmes persiste surtout aux accès aux ressources. Ceci s'explique par la question d'héritage, de culture et du droit coutumier. En outre, quant au domaine social entre autres la santé et l'éducation, les femmes sont un peu marginalisées à Madagascar. Ainsi, l'OMD ou Objectifs du Millénaire pour le Développement dans son objectif 3 a mentionné : « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». Et vers l'année 2002, les indicateurs macroéconomiques concernant le Genre comme l'ISDH et l'IDH révèlent que la discrimination entre les deux sexes diminue à Madagascar.

I-1 Suivi des indicateurs des OMD (Genre) :

La cible 4 des OMD est « Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2015 si possible à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard ».

Ainsi, ci-dessous un suivi des indicateurs des OMD :

SUIVI D'INDICATEUR DES OMD :

Proportion de filles dans le primaire	49,4% (2001)	49,3%	51,5%	48,8%	50%	MENRS
Proportion de filles dans le secondaire		48,9%	49,7%	49,5%	50%	MENRS
Proportion de filles dans le supérieur		46,9%	47,2%	47,0%	50%	MENRS
Taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans et plus		55,5%	59,3%	59,6%		INSTAT/EPM2004/2005, Non propres calculs
Pourcentage des femmes salariées dans le secteur non agricole		10,7%	10,9%	11,0%		INSTAT/EPM2004/2005, Non propres calculs
Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	4,3% (2003)	5,0%	5,0%	5,0%		MAP, Novembre 2006

Source : Rapport National sur le Développement Humain 2003,

Ce tableau démontre qu'il y a une amélioration, même moindre, au niveau de l'éducation des femmes malgaches ainsi qu'au niveau de secteurs d'activités mais au niveau de la place politique, il y a un faible taux de la participation des femmes et ce faible taux stagne au cours de (4) quatre années. Voyons les différentes sphères d'études de l'approche Genre à Madagascar selon le PNUD.

Le PNUD mentionne bien que ce ne sont pas les composantes relatives à la santé et à la scolarisation qui posent problèmes à Madagascar mais plutôt en ce qui concerne les revenus du travail et la répartition au sein des ménages. En effet, le revenu estimé du travail des hommes est 1,4 fois plus élevé que celui des femmes¹⁵. Comment se caractérisent les ménages à Madagascar ?

I-2 Caractéristiques des ménages à Madagascar :

–Taille des ménages :

Dans les années 70 et 90, la taille de ménage a diminué dans les pays développés pas comme dans les pays en voie de développement comme Madagascar où la fécondité n'a pas diminué. Toutefois, la place de la femme comme chef de ménage dû au divorce, veuvage, célibat, etc. explique la taille de ménage inférieure à la moyenne comme, par exemple à Antsiranana.

–Les femmes malgaches, chefs de ménage¹⁶ :

C'est souvent après la dissolution d'un mariage, par la mort, la séparation ou le divorce que la femme se trouve contrainte de diriger le ménage. Cela est aussi courant dans les unions libres et de passage. En outre, étant donné que les femmes vivent plus longtemps que les hommes, entre un quart et la moitié des ménages d'une seule personne sont constitués par des femmes âgées vivant seules dans de nombreux de pays. La proportion moyenne de femmes chefs de ménage atteint son niveau le plus élevé 35% dans les Caraïbes, où les unions libres et de passage dominant. Les taux sont de 24% dans les régions développées, 21% en Amérique latine et 20% en Afrique subsaharienne. Dans cette dernière partie du monde, la situation est très diverse de 10% au Niger et au Burkina Faso jusqu'à 46% au Botswana et 40% au Swaziland.

¹⁵ Rapport National sur le Développement Humain 2003, section 18 (RESUME)

¹⁶ Ibid., pp16

A Madagascar, les données des différentes EPM (Evolution de la Population par le Milieu de résidence) indiquent que la proportion de femmes chefs de ménage est restée stable autour de 19% au cours de la période 1993-2001. En 2001, le pays comptait près de 3.058.000 ménages dont près du quart vivent en ville et dont 575.000 sont dirigés par des femmes. On retrouve une proportion de femmes chefs de ménage plus importante en milieu urbain (24,2%) qu'en milieu rural (17,3%).

Cette situation est, dans un tiers des cas, due au décès du conjoint (veuvage). Entre 1999 et 2001, l'effectif total des chefs de ménage femme a augmenté beaucoup plus vite (12%) que le nombre de chefs de ménage homme (6%) en raison en partie, d'une forte poussée (75%) de l'effectif des chefs de ménages femmes divorcées ou séparées.

Mais ce phénomène de « femmes chef de ménage » engendre des problèmes puisque de nombreuses femmes chefs de ménage sont aussi des filles-mères, issues pour la plupart de familles pauvres. Retirées de l'école dès l'âge de 10-12 ans, elles se mettent à travailler pour assumer une sorte d'indépendance vis-à-vis des parents. Et une certaine Saholy Rahantanirina a témoigné qu'elle a quitté son village quand elle avait à peine 10ans pour travailler comme bonne à tout faire au capital¹⁷. Les femmes célibataires de moins de 18 ans représentent 10% des femmes chefs de ménages. Ainsi, les ménages gérés par les femmes sont de taille plus petite (3,8 personnes en moyenne) comparés à ceux gérés par les hommes (5,4 personnes). Cependant, au sein des ménages monoparentaux, les ménages gérés par les femmes ont plus de charge que les ménages gérés par les hommes. C'est ainsi que, les femmes célibataires sont à la tête de 2,6 personnes contre 2,0 pour les hommes célibataires et les femmes divorcées ou séparées, à la tête de 3,6 personnes contre 2,8 pour les hommes célibataires.

De manière générale, les femmes malgaches et plus particulièrement les femmes chefs de ménage sont moins instruites que les hommes chefs de ménage. En moyenne, moins de 10% des femmes chefs de ménage ont dépassé le niveau primaire contre 18,4% chez les hommes. Ce très bas niveau d'instruction concerne en particulier les femmes divorcées ou séparées dont près de 90% sont touchées. Les femmes célibataires sont un peu plus instruites avec 14% d'entre elles qui ont atteint au moins le niveau secondaire.

Ce faible niveau d'instruction constitue un important facteur d'exclusion et d'appauvrissement des femmes concernées, puisque cette situation écarte une majorité d'entre elles des emplois qualifiés, ceci se répercutant sur les salaires reçus.

Voyons maintenant les indicateurs macroéconomiques du Genre.

¹⁷I.R, L'hebdo Madagascar N°369 du vendredi 9 au jeudi 15 Mars 2012, pp12

I-3 Les indicateurs macroéconomiques du Genre :

❖ **Indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH) ¹⁸:**

Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2003, « Madagascar fait mieux que plusieurs autres pays en matière de réduction des inégalités entre les sexes, puisque la différence de classement du pays entre l'IDH et l'ISDH est positive (+1). L'écart homme/femme dans le pays, qui n'avait jamais été important depuis le début des années 90 (l'ISDH était de 0,388 en 1993 contre 0,399 pour l'IDH) s'est considérablement amenuisé au cours des dernières années, pour presque disparaître aujourd'hui.

En effet, on note que la valeur de l'ISDH du pays qui est de 0,477 en 2002 est quasiment égale à celle de l'IDH (0,479 pour 2002), témoignant de l'absence de discrimination entre hommes et femmes du point de vue des trois composantes de l'Indicateur du développement humain. Ce résultat s'explique par la réduction des écarts en termes de scolarisation mais aussi en termes de revenus de travail. Alors les revenus estimés des femmes augmentaient beaucoup plus par rapport à ceux des hommes (17% contre 6%), la part des femmes a augmenté dans la population active, de telle sorte que la part des femmes dans les revenus salariaux est passée de 40% à 42%. La réduction de l'écart entre les sexes en terme de revenus du travail, accompagnée à l'augmentation de niveau d'éducation représente 5% de l'augmentation de l'ISDH entre 1999 et 2001 ».

Et selon des enquêtes auprès d'un échantillon de femmes et des hommes, on peut affirmer que c'est le niveau de pauvreté monétaire qui est un facteur discriminant pour le contrôle et la gestion du revenu des ménages. Bref, c'est à l'homme les décisions puisque c'est lui qui gagne le revenu et à la femme de gérer ce revenu insuffisant. Et cette situation pose surtout un problème aux femmes « pauvres » non aux femmes « non pauvres ».

Pour cela, une solution a été avancée dans le RNDH 2003 : « Pour accroître le pouvoir de décision des femmes au sein du ménage, il est donc important que de façon générale, le niveau de pauvreté du ménage soit réduit, mais surtout que la contribution individuelle de la femme aux revenus du ménage soit plus élevée ».

Ci-après un tableau montrant l'évolution de l'ISDH et de ses composantes entre 1997 et 2001 :

¹⁸RAPPORT NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2003, pp25

EVOLUTION DE L'ISDH ET DE SES COMPOSANTES ENTRE 1997 ET 2001 :

Indicateurs	1997	1998	1999	2001
Espérance de vie des femmes	53,10	53,10	53,10	53,91
Espérance de vie des hommes	51,20	51,20	51,20	51,99
TBS tous niveaux confondus (féminin)	39,3%	40,8%	43,0%	45,7%
TBS tous niveaux confondus (masculin)	41,2%	42 ,4%	45,0%	47 ,7%
Alphabétisation des adultes (femmes)	43 ,7%	62 ,5%	61,8%	62,4%
Alphabétisation des adultes hommes)	50,5%	67,3%	69,8%	75 ,2%
%Population active (femmes)	46,6%	46,7%	46,7%	48 ,8%
%Population active (hommes)	53,4%	53,3%	53,3%	51,2%
Effectif de la population féminine (en milliers)	6955	7176	7 404	7873
Effectif de la population masculine (en milliers)	6901	7123	7 352	7829
Part des femmes dans les revenus salariaux	0 ,40	0,40	0,40	0,42
Revenu estimé des femmes (Ar)	554	597	631,57	778,00
Revenu estimé des hommes (Ar)	854	915	967,62	1081,32
ISDH	0,435	0,482	0 ,458	0,481

Source : INSTAT/MINESEB/Nations Unies/calculs PNUD, Rapport National sur le Développement Humain 2003, pp27

Certes, ce tableau montre que l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes ainsi que leur espérance de vie. Mais, par leur faible taux de scolarisation, elles sont inférieures par rapport aux hommes quant à l'effectif à la participation aux activités économiques formelles. D'après cette analyse, leur part de revenus est assez faible.

❖ **Indicateurs de la Participation des Femmes (IPF)** ¹⁹:

En 2001, l'IPF de Madagascar est encore faible car il n'est que de 0,396. Autrement dit, les opportunités offertes aux femmes pour s'introduire dans les domaines clés de la participation et de la prise de décision politique et économique restent limitées. Pour cette année-là, les femmes occupent seulement 8% des sièges parlementaires, 28,9% des postes de direction et de cadres supérieurs et un peu d'un tiers des postes d'encadrement et de fonctions techniques. Elles subissent encore des traitements inégalitaires dans le domaine de potentialités économiques en particulier.

¹⁹RAPPORT NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2003, pp40

Et au lieu d'augmenter, cet IPF a encore baissé de 9% en 2003(0,360) car malheureusement la percée réalisée par les femmes entre 1999 et 2001 a été détruite dans les fonctions de direction, d'encadrement et de fonctions techniques et aussi ne sont-elles que 5% à siéger au sein des organes législatifs.

Illustrons ce qui était dit par l'évolution de l'IPF entre 1993 et 2003 :

- En 1993 : 0,311
- En 1997 : 0,346
- En 1999 : 0,382
- En 2001 : 0,396
- En 2003 : 0,360

Voyons aussi en ce qui concerne la participation des femmes malgaches dans la fonction politico-administrative en 2001 :

- Maires : 5,10%
- Assemblée : 8%
- Sénateur : 15,3%
- Gouverneur : 0,0%
- Gouvernement : 14,7%

Par ces chiffres, on peut conclure que le domaine politique est toujours un terrain de prédilection des hommes. Les femmes sont donc presque entièrement écartées de la conduite au plus haut niveau des affaires politico-administratives des provinces. On les retrouve à des niveaux plus bas comme les sous-préfets, dont elles ne représentent d'ailleurs qu'un peu moins du quart de l'ensemble. Un exemple récent en relation avec ces chiffres a été dit par Brigitte RASAMOELINA dans l'hebdo Madagascar²⁰ qu'au sein du Congrès de la transition, il n'y a que 11% de membres féminins au niveau du Conseil supérieur de la transition et 6 femmes seulement sur les 32 ministres de gouvernement. Cet exemple conscientise que les femmes n'ont pas encore gagné leur combat pour l'égalité à l'accès au poste politique.

❖ **Marché sexué de l'emploi :**

A Madagascar comme ailleurs dans le monde, une part importante du travail des femmes n'est encore ni reconnue, ni valorisée. Cela a des répercussions sur leur statut au sein de la société et leurs possibilités de participation à la vie de la collectivité.

Et la division du travail homme/femme à Madagascar est le résultat d'un long processus entamé depuis plusieurs siècles déjà, et d'autre part, rappeler l'importance du travail des femmes malgaches qui ont révélé l'ampleur et la nature de leur contribution à la production économique.

²⁰Manjakahery Tsiresena, L'hebdo Madagascar N°369, du vendredi 9 au jeudi 15 Mars 2012, pp06

–Déterminants historiques des rôles hommes/femmes dans les sociétés malgaches :

Il existe une certaine force invisible et silencieuse logée dans le subconscient individuel et collectif et qui agit de générations en générations sur les mentalités et « automatise » l'acceptation de l'infériorisation des femmes. Une analyse historique est indispensable pour mieux comprendre le processus de formation et de transformation des images, des stéréotypes et des normes de conduite au profit de l'homme ou de la femme et leurs liens avec les différents facteurs qui ont marqué l'évolution de la formation sociale malgache au cours des siècles.

La problématique de la place et du rôle de la femme et de l'homme dans la société malgache est liée, non seulement à la période de la colonisation pendant la première moitié du 20e siècle et à celle de l'évangélisation chrétienne qui commence officiellement au 19e siècle mais également aux sociétés malgaches préchrétiennes qui ont une longue histoire derrière elles.

Ce qui était dit en ce qui concerne le cas de Madagascar dans le cas général nous glisse à voir sa relation avec la grille d'analyse de l'école de Harvard.

II- Genre et Développement à Madagascar par rapport à la grille d'analyse de Harvard :

Si on se réfère donc à la grille d'analyse de l'école de Harvard, on aurait trois (03) parties à détailler, comme l'on a évoqué précédemment, notamment le profil d'activité, le profil d'accès aux ressources et aux bénéficiaires et leur maîtrise et enfin l'analyse des facteurs influents et du cycle du projet.

II-1 Le profil d'activité à Madagascar :

Ce profil d'activité identifie toutes les tâches productives et reproductives, appropriées à chaque genre ou autres critères comme l'âge ou milieu social... On distingue trois types d'activités: Productive, Domestique, Travail social.

Selon le contexte, il y a aussi d'autres paramètres qu'on peut examiner comme : les tranches d'âge, l'affectation du temps à chaque activité (saisonnaire ou quotidienne) ainsi que le Lieu de l'activité (à la maison, dans le champ ou dans le magasin de la famille ou encore à l'extérieur de la communauté).

Et si on se réfère à l'exemple du tableau « Profil d'activité du projet » précédent pour résumer le cas de Madagascar, on peut le représenter comme ci-dessous. Mais avant, force est de noter que ce tableau a été établi suite à une recherche personnelle sur terrain, plus précisément après une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon et a été ajouté par suite de la lecture de quelques articles de journaux parus quotidiennement. On peut voir à l'annexe le type d'enquête et la taille de l'échantillon.

PROFIL D'ACTIVITE DE MADAGASCAR :

	Cas général		Cas de MADAGASCAR		Temps	Lieu
	Femmes	Hommes	Femmes	hommes		
Travail reproductif						
Soins des enfants	X		X		++	Foyer
Préparation des repas	X		X		+	Foyer
Collecte d'eau	X		X		+	Foyer/puits
Collecte de combustibles	X		X	X	++	Commerce
Achats courants	X		X		+	Commerce
Ménage	X		X		+	Foyer/concession
Soins de santé familiale	X		X		+	Foyer/dispensaire
Pré-collecte des ordures ménagères	X		X		+/-	Foyer/concession
Aménagement de l'environnement familial		X		X	+/-	Foyer/concession
Travail productif						
Gestion de l'environnement de travail et affaires administratives (décideur)		X		X	+	Locaux
Gestion financière		X		X	+	Locaux
Prospection		X		X	++	Quartier
Responsable de l'appareil de traction		X		X	++	Quartier
Aide à la traction		X		X	+	Quartier
Gardiennage		X		X	++	Quartier
Production de compost		X		X	++	Quartier
Vente de compost		X	X	X	++	Quartier
Recouvrement de redevances		X	X		+	Quartier
Balayage	X	X	X		+	Quartier
Travail communautaire						
Sensibilisation			X		+	Quartier
Politique locale		X		X	+	Quartier
Gestion collective liée au travail reproductif	X		X	X	+	Quartier

(+ : prend du temps ; ++ : prend beaucoup de temps ; +/- : prend du temps ou non)

Source : OVERHOLT C, K. CLOUD, M. ANDERSON et E. AUSTIN, (2000), "Femmes dans le développement: cadre pour un projet d'analyse" in BISILLIAT, J. et VERSCHUUR C., (dir.) Le genre: un outil nécessaire. Introduction à une problématique. Cahiers genre et développement n°1, Afed-Efi. Le Harmattan, Paris-Genève, CAS DU PROJET LAGEM YAM et résultat des enquêtes

Si on observe ce tableau, on peut conclure que pour le cas de Madagascar, l'infériorisation des femmes domine au niveau des accès aux ressources. En effet, leur tâche est consacrée à des tâches domestiques, des tâches où les hommes sont leur « patrons ». En outre, ce qui est encore illégitime c'est que c'est à elles que sont attribuées les tâches pesantes et qui rapportent le plus mais ce sont aux hommes les décisions ainsi que la rémunération. En guise d'illustration, un article²¹ dit que 65 % du travail dans la production de riz sont faits par les femmes. Cet article mentionne bien que beaucoup de femmes sont victimes de l'insécurité alimentaire pour permettre à d'autres de garder leur sécurité. Qu'il y a des femmes qui font tout pour que leur famille survive, en plus des tâches comme entretenir, soigner, éduquer. En plus, le riz, dont les femmes qui ont plus travaillé, une fois récolté, c'est l'homme qui décide de sa gestion : quelle part vendre, quelle part garder pour la famille....Et c'est de nouveau à la femme de gérer le peu qui reste pour nourrir la famille : l'homme d'abord, les enfants puis la femme. Donc, c'est celle qui a le plus travaillé dans la production qui en profite le moins.

II-2 Le profil d'accès aux ressources et aux bénéfices à Madagascar :

On rappelle que ce profil montre les ressources nécessaires pour réaliser les activités identifiées et les bénéfices qui en dérivent. Les ressources comprennent la terre, l'équipement, les animaux pour la traction, les intrants (et l'argent pour les acheter), la main d'œuvre familiale, les services tels que le crédit, l'information, etc. Les bénéfices comprennent les produits des activités, les produits pour la consommation familiale et la vente, les produits secondaires tels que la paille, l'herbe pour le fourrage, etc.

Pour le cas de Madagascar, la plupart des femmes ne détiennent pas des ressources faute de droit coutumier concernant l'héritage qui est seulement, en général, attribué aux garçons et il y a aussi la dominance des hommes comme chef de famille qui oblige certaines femmes à renoncer à leur droit. Et ce qui semble injuste, ce sont aussi les hommes qui bénéficient des profits, gèrent tous les gains et les femmes sont obligées à se contenter du travail domestique qui leur est attribué et parfois même, elles travaillent plus comme l'on a évoqué au-dessus.

Mais ce qui nous intéresse, ici, est surtout l'accès aux ressources et aux bénéfices et leur maîtrise. Bref, pour le cas de Madagascar, la répartition des ressources et des bénéfices semble encore inégale pour les femmes et les hommes.

²¹La Gazette de la Grande Ile du Jeudi 12 Janvier 2012 dans la page 7, dans la rubrique « Divers »

Ainsi, va-t-on emprunter l'exemple du profil précédent pour montrer le cas de Madagascar :
PRODIL D'ACCES AUX RESSOURCES DE MADAGASCAR :

	Cas Général				Cas de MADAGASCAR			
	ACCES		CONTROLE		ACCES		CONTROLE	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Ressources								
Matériel (charrettes, pelles, pioches...)		X		X	X	X		X
Moyens financiers	X	X		X		X	+	X
Formations					X	X	ASSOCIATIONS	
Sites de transfert, décharges....		X		X				
Conseils							ONG/ASSOCIATIONS	
Bénéfices								
Revenus/salaires	X	X		X	X	X		X
Compost					X	X	X	X
Construction d'ouvrages d'assainissements					X	X		X

Source : OVERHOLT C, K. CLOUD, M. ANDERSON et E. AUSTIN, (2000), "Femmes dans le développement: cadre pour un projet d'analyse" in BISILLIAT, J. et VERSCHUUR C., (dir.) Le genre: un outil nécessaire. Introduction à une problématique. Cahiers genre et développement n°1, Afed-Efi. Le Harmattan, Paris-Genève, CAS DU PROJET LAGEM YAM et résultat des enquêtes.

On remarque ici qu'en général, les femmes n'utilisent que peu de ressources et n'ont de contrôle sur aucune. Dans le cas de Madagascar, c'est à peu près la même chose mais il faut noter que ce n'est pas pareil pour le cas du milieu rural et urbain ainsi que pour les femmes instruites et non instruites. C'est pour cela qu'on a mis la mention +, dans cette case, les femmes participent au contrôle si elle est instruite.

II-3 Les facteurs d'influence et l'analyse du cycle du projet à Madagascar :

II-3-1 Les facteurs d'influence :

Comme ce sont les caractéristiques de la communauté ou du pays qui déterminent le rôle et les responsabilités des femmes, l'accès et la maîtrise des ressources et des bénéfices comprennent:

- La situation économique générale, les niveaux de pauvreté, l'inflation,
- Les facteurs institutionnels,
- Les facteurs démographiques, les migrations
- L'enseignement et la formation
- Les dispositions légales

Pour le cas de Madagascar, la situation économique est encore très critique, on peut le classer parmi les Pays Pauvres si on s'appuie sur diverses données statistiques et le taux d'inflation y est aussi élevé. Les données statistiques²² la plus récente démontre cette situation :

Population 2011 : 20 696 07

Taux de croissance PIB : 3,7%

Taux d'inflation 2011 (variation des moyennes annuelles 2010-2011) : 9,5%

Taux de chômage 2010 (EPM 2010) : 3,8%

Et si on regarde les facteurs institutionnels, se présente encore l'insuffisance de la banque de données sur les indicateurs socio-économique fiable concernant les femmes. Mais il est quand même dit que « Sur le plan institutionnel, la condition féminine ne faisait plus l'objet d'un Secrétariat d'Etat à part entière, elle s'est retrouvée intégrée dans un ministère, au rang de Direction de la femme et de l'enfance »²³.

Les facteurs démographiques s'avèrent aussi délicats pour le cas de Madagascar, la population semble nombreuse par rapport aux ressources disponibles et certes, le nombre des femmes est élevé par rapport à celui des hommes, on note une augmentation du taux de mortalité maternelle (55 femmes pour 100 000 naissances en 2005²⁴) à cause du manque d'instruction.

Ainsi s'enchaîne en ce qui concerne l'enseignement et la formation, comme l'on a étalé précédemment dans le paragraphe « Genre et Education » où l'on a pris l'exemple de Madagascar. En résumé, on a dit que c'est la population masculine qui profite surtout de l'éducation et de la formation.

Quant aux dispositions légales, elles sont discriminatoires et défavorisent les femmes. En effet, pour les Droits de la femme, ils n'étaient pas abordés de manière spécifique dans les différents textes de lois qui se mettaient progressivement en place, en s'inspirant de très près du modèle français. Certaines dispositions légales mettaient même la femme malgache dans une position nettement inférieure par rapport à l'homme : par exemple, la loi sur le mariage, le régime matrimonial... Mais même si globalement, les textes de lois ne faisaient pas de discrimination entre l'homme et la femme, ou prônaient une égalité de droit entre ceux-ci (par exemple, la Constitution, les droits fondamentaux), leur portée était très limitée, du fait d'une application insuffisante. En effet, la majorité de la population accordait plus d'importance aux règles coutumières souvent défavorables à la fille / à la femme, et les observait beaucoup plus que ces dispositions légales égalitaires.²⁵

²² INSTAT : Institut National des Statistiques (2011), Rapport principal, Antananarivo Madagascar.

²³ Vonifanja ANDRIANAONITSOA, Genre en action, Réseau Genre et ONG Lalana.

²⁴ Rapport publié par le SNUAP en 2005

²⁵ Vonifanja ANDRIANAONITSOA, Genre en action, Réseau Genre et ONG Lalana.

Pour conclure, ces caractéristiques de la communauté à Madagascar entraînent la précarité de la situation des femmes malgaches. Et en identifiant les influences passées et présentes, on peut donner une idée des changements et des tendances à venir.

II-3-2 L'analyse du cycle du projet :

C'est la dernière étape du cadre de Harvard qui consiste en l'analyse de l'objectif spécifique du projet et de son intervention à travers ses activités, ressources mobilisées, résultats attendus et autres facteurs déterminants. Elle se présente comme une série de questions pour examiner une proposition de projet ou bien un domaine d'intervention à la lumière de données éclaircies en fonction des sexes et des changements sociaux.

Il y a trois phases pour cette analyse, voyons le cas de Madagascar si on y applique le projet.

Dans la « phase d'identification du projet », les opportunités ouvertes aux femmes nécessitent une amélioration en dépit de leur existence dans certains domaines. La condition des femmes travaillant en zone franche ledémontre; en effet, elles y sont acceptées à travailler comme des hommes mais leur situation est très critique et c'est l'effet négatif de cette opportunité.

Quant au degré de participation des femmes à la définition de ces objectifs, il est différent selon le milieu (rural ou urbain), selon l'instruction et selon autres contextes mais ce qui est sûr, le taux de participation des femmes au développement reste encore moindre.

Dans la « phase de conception », l'accès aux ressources nécessaires au projet et leur contrôle sont surtout confiés à des experts qui peuvent être des hommes ou des femmes mais cela n'empêche que c'est un domaine plus ou moins sexiste. L'impact du projet sur les activités des femmes est concevable car le projet s'avère augmenter le taux de participation des femmes. Et si on parle des structures organisationnelles nécessaires à la participation des femmes dans le projet à Madagascar, il y a divers projets et programmes qui sont destinés être au profit des femmes en suivant ou pas de la démarche de cette dite grille d'analyse.

Dans la « phase de réalisation », il faut s'assurer qu'il y a des bonnes relations entre les femmes et le personnel du projet ; que les aspects logistiques qui pourraient gêner la participation des femmes soient corrigés et enfin que les données nécessaires pour l'évaluation des impacts du projet sur les femmes soient mises en place.

L'application de la grille d'analyse de l'école de l'Harvard paraît utile pour le cas du pays comme Madagascar car elle permet de bien identifier la situation existante et facilite, par conséquent, la recherche des solutions.

Comme l'on a vu, la situation où se trouvent les femmes à Madagascar est encore précaire mais par la mise en œuvre de différents projets où est appliquée la Grille d'Analyse, on peut envisager un développement équitable de Madagascar.

CONCLUSION :

Pour conclure, force est de préciser que le mot « Genre » se différencie du mot « Sexe ». Ce dernier se réfère aux différences biologiques, tandis que le fameux « Genre » est vraiment une question de culture ayant comme référence la classification sociale. C'est pourquoi l'approche Genre promeut l'égalité des droits, ainsi qu'un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes.

Mais en observant la réalité, cette égalité semble ne pas encore évidente pour de plusieurs raisons.

D'abord la tradition et la culture, elles même, ont inféré la différenciation entre un être masculin et féminin. Cette différenciation se trouve à travers les habitudes venant du droit coutumier. Et cette inégalité n'aurait pas dû juger négativement si elle n'affectait pas le droit de l'Homme. Mais on remarque qu'elle est en faveur des hommes et incite l'infériorisation des femmes. Et même dans les domaines sociaux tels que l'éducation, les femmes demeurent moins instruites que les hommes, et la santé, les femmes nécessitent logiquement plus de soins que d'autres par leur fragilité à cause de la maternité ; mais dans la plupart des cas, on ne les accorde pas cette opportunité. Il faut donc améliorer le système d'éducation et de la santé en faveur des femmes car l'instruction et la bonne santé comptent beaucoup dans l'éducation et la survie même des enfants sans parler de la nécessité de la participation des femmes au développement.

Si on prête attention à la politique, on voit que ce sont presque toujours les hommes qui détiennent le pouvoir que ce soit « ...sur », «de », «avec » ou « ...intérieur ». Et peu sont les femmes qui participent à des postes politiques. Mais il faut réfléchir à cette situation non pour but la dominance des femmes mais pour l'équité et la justice sociale.

Et ce qu'il ne faut surtout ne pas oublier c'est en ce qui concerne le lien entre le Genre et le développement notamment le concept économique du Genre. Basons-nous à ce qu'on a évoqué au-dessus qui entraîne le non accès des femmes aux ressources : tradition et l'héritage aux fils, l'instruction en faveur des garçons ainsi que le pouvoir, la fragilité des femmes, etc. Et tout cela est la cause majeure de leur moindre participation au développement. En conséquence, la faible instruction et le non accès aux ressources des femmes entraînent l'inégalité au niveau de la division de travail entre les hommes et les femmes dont les femmes sont, en général, destinées aux secteurs informels.

Différentes théories sont alors établies pour parler de ce problème de Genre, d'autres proposent des solutions comme, par exemple, divers cadres d'analyse. Mais on a choisi la grille d'analyse de l'école de Harvard dans notre devoir.

Cette Grille d'analyse, grâce à ces différentes étapes, permet de faciliter l'intégration des femmes dans l'analyse des projets. Elle identifie la situation, par l'intermédiaire des profils sous forme de tableaux montrant les activités, l'accès aux ressources et bénéfiques en séparant l'Homme et la Femme. Et puis, les facteurs qui influencent ces données et enfin, propose des solutions.

Pour le cas de Madagascar, l'infériorisation des femmes domine dans certains domaines mais la mise en œuvre des différents projets basés sur la grille d'analyse donne l'espoir d'envisager un développement durable et équitable suite à l'estimation de l'approche Genre. Mais il est aussi à noter que « Madagascar fait mieux que les autres pays en matière de réduction des inégalités entre les sexes ».²⁶

Bref, en dépit de la diversité des causes de l'inégalité entre les deux (2) sexes, des solutions qui ont déjà été mises en œuvre ou en cours ou envisageables sont à notre disposition. D'où, on peut espérer cette équité dont on prône tant tout au long de notre devoir.

Et en répondant à la question qu'on a posé au début, les femmes méritent une place comme celle des hommes dans le processus de développement. On sensibilise même leur participation puisque c'est nécessaire pour le développement. C'est déjà applicable dans des pays développés et pourquoi pas à Madagascar ?

Mais se pose une autre question, cette révolution féministe pourrait-elle, à long termemarginaliser les hommes ?

²⁶ Rapport Mondial sur le Développement Humain en 2003

BIBLIOGRAPHIE et REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- ALLAGBADA D., (2000), « Le genre : lieu d'actualisation de la résistance patriarcale et de conflit », in, Quel genre d'homme, IUED, UN ESCO, DDC, pp63-67.
- Ann Oakley, *Sex, Gender and Society*, 1972
- BIT Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes, (2000), Genre ! Partenaires et égaux, 115 p.
- Brigitte Biche, Sociologue consultante, *Pour une pratique de l'approche Genre. Dans le Développement, ECHOS DU COTAS//3.*
- CAD, (1998), Lignes directrices pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération au développement, OCDE, Paris, 52 p.
- Charles S, « *L'analyse de l'empowerement des femmes qui participent à une organisation de commerce équitable. Une proposition méthodologique* » in AUTROIC ET YEPEZI, Presse Universitaire UCL/IUED.
- Christine DELPHY, « *Penser le Genre, problèmes et résistances* », tome2, réédité dans L'Ennemi Principal, 1991.
- DIAN O R O (1997), Le créativité des femmes dans le nouveau paysage socioéconomique sénégalais, in, Créativité, femmes et développement, IUED, UNESCO, DDC, pp.149
- Diop-Diagne A. (2002), *Rapportsur le Genre à Madagascar*, 34p, Banque Mondiale, Antananarivo, Madagascar.
- Françoise DATTAGLIOLA, « Histoire du travail des femmes », Edition La découverte, 2004, 123 pages
- Genre et Développement, Analyse de la place des femmes, une expérience en Sahel.
- INSTAT (2002), *Enquête Prioritaire auprès des Ménages, EPM 2001*, Rapport Principal, 152p, Antananarivo Madagascar.
- Isabelle GUERIN, chantier Femmes et économie, Septembre2005, 20pages
- La Gazette de la Grande Ile du Jeudi 12 Janvier 2012, p7, rubrique Divers.
- Mme Cécile N., *Initiation à l'approche Genre et Développement*, NTAMAG-NDJEBET, Rabat, Morocco, Oct.2008.
- OVERHOLT C, K. CLOUD, M. ANDERSON et E. AUSTIN, (2000), "Femmes dans le développement:cadre pour un projetd'analyse", "in BISILLIAT, J. etVERSCHUUR C., (dir.) Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique. Cahiers genre etdéveloppementn°1,Afed-Efi. Le Harmattan,Paris-Genève
- PNUD, Rapport National sur le Développement Humain 2003
- Politique Nationale de Promotion de la Femme pour un développement équilibré homme-femme, Oct2000
- Protocole à la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes, art12, p11.
- Rapport publié par le SNUAP, 2005

ANNEXES :

Annexe1 : TYPE D'ENQUETE

Annexe2 : TYPE DE QUESTIONNAIRE

Annexe3 : Grille d'Analyse de Harvard : Profil d'Activité

Annexe4 : Grille d'Analyse de Harvard : Profil d'accès et de ressources

Annexe5 : Grille d'Analyse de Harvard : Tableau des facteurs d'influence

ANNEXE 1 : TYPE D'ENQUETE

Enquête par sondage : C'est une enquête dont une partie de la population seulement était interrogé et dans notre cas, on a interrogé les femmes dans toute catégorie de la ville d'Antsirabe : les cadres, les travailleurs indépendants, les illettrés, les chômeurs, les femmes chefs de ménages et surtout les femmes dans le milieu rural.

On a interrogé 40 femmes :

1 cadre

10 sages-femmes

10 femmes de ménage

7 travailleurs indépendants

12 paysannes

Type de questionnaire :

On a posé :

- Des questions fermées où toutes les réponses possibles sont prévues
- Des questions à choix d'évaluation : c'est une appréciation d'une proposition à choisir dans un nombre pair de niveaux d'évaluation (pour éviter la concentration des réponses en position centrale).

Exemple : L'égalité entre les hommes et les femmes est indispensable pour le développement du pays :

- ◆ D'accord
- ◆ Pas d'accord
- ◆ D'accord mais.....(à mettre la suggestion au dessous)
- Des questions à choix binaire : OUI ou NON ou NSP (ne sait pas)

ANNEXE2 : TYPE DE QUESTIONNAIRE

Données de la base sur la femme enquêtée :

1. Nom et prénoms de la femme :
2. Religion :
3. Est-elle : Mariée Célibataire Divorcée Veuve
4. Est-elle : scolarisée alphabétisée
5. Niveau de scolarisation : Primaire Secondaire Enseignement supérieur
6. Quel âge a-t-elle ?
7. Combien d'enfants a-t-elle ? Garçons Filles
8. Combien sont décédés ? Garçons Filles
9. Si elle est mariée, son mari a-t-il plusieurs femmes ? Combien ?
10. Quel est son rang dans le mariage ?
11. Son mari subvient-il à sa nourriture et à celle de ses enfants tout au long de l'année ?
12. Participe-t-elle aux dépenses de la fille ?
13. Combien de personnes a son mari en charge ou a-t-elle si elle est chef de ménage ?
14. Dans sa famille, à quel âge se marient les filles et les garçons ?
15. a /Comment se divise le travail entre les deux (02) sexes ? (profil d'activité de la grille d'analyse de l'école de Harvard)
b /Comment se répartit l'accès aux ressources et leur contrôle ? (grille d'analyse de Harvard)



1. TABLEAU DU PROFIL D'ACTIVITÉ (DIAGNOSTIC)

Il recense toutes les tâches pertinentes liées à la production, à la reproduction et à la représentation en collectivité, et met en valeur le temps consacré à ces tâches.

- ▶ La production englobe toutes les activités liées à la consommation et le commerce (agriculture, pêche...).
- ▶ La reproduction concerne le soin et l'entretien du ménage et de ses membres (donner naissance, veiller aux soins de santé et à l'éducation des enfants, assurer les repas, les courses, le travail domestique, l'alimentation en eau et en combustibles).
- ▶ La représentation est l'organisation des activités collectives et services sociaux (cérémonies, fêtes et activités politiques locales...).

ACTIVITÉS	Les femmes-filles			Les hommes-garçons		
	Quand ?	Comment ?	Où ?	Quand ?	Comment ?	Où ?
Reproduction						
Soins de santé						
Courses						
Approvisionnement en eau						
Approvisionnement en combustibles						
Tâches domestiques						
Préparation des repas						
Autres...						
Production						
Agriculture						
activité 1						
activité 2, etc.						
Création de revenus						
activité 1						
activité 2, etc.						
Élevage						
activité 1						
activité 2, etc.						
Autres...						
Représentation en collectivité						
Organisation de fêtes						
Activités politiques locales						

ANNEXE4 :



4



2. TABLEAU DU PROFIL D'ACCÈS ET DE CONTRÔLE (DIAGNOSTIC)

Il recense les différentes ressources utilisées pour mener à bien les tâches identifiées dans le Profil d'activités.

Il indique qui a accès aux ressources et qui en contrôle l'utilisation.

L'accès est ici à comprendre comme une liberté, une permission, un droit d'utiliser ces ressources. Avoir le contrôle signifie maîtriser, détenir un droit de décision concernant la ressource.

Les ressources sont à diviser en deux catégories :

- ▶ Les ressources productives (la terre, l'équipement...).
- ▶ Les ressources liées à l'environnement de la production (le crédit, l'éducation, l'information...).

Le profil énumère aussi les profits qui sont réalisés grâce à la production domestique et communautaire et souligne qui en bénéficie.

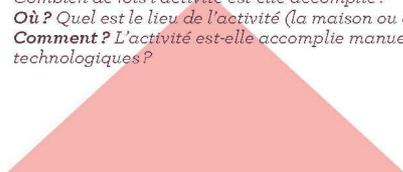
RESSOURCES	Qui a accès ?		Qui gère ?	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ressources économiques ou productives :				
Terre				
Équipement				
Main-d'œuvre				
Argent comptant				
Ressources politiques :				
Expérience des affaires publiques				
Leadership				
Formation				
Autres...				
Bénéfices				
Revenu				
Possession de biens				
Éducation				
Pouvoir politique				
Autorité/Prestige				
Besoins essentiels (nourriture, vêtements, logement)				
Autres...				

Quand et avec quelle fréquence ? À quel moment de l'année ou de la journée ?

Combien de fois l'activité est-elle accomplie ?

Où ? Quel est le lieu de l'activité (la maison ou ailleurs) ?

Comment ? L'activité est-elle accomplie manuellement ou à l'aide de moyens technologiques ?



ANNEXE5 :

4



3. TABLEAU DES FACTEURS D'INFLUENCE (ANALYSE DE CHANGEMENTS)

Il sert à identifier les influences passées et actuelles qui laissent entrevoir les changements à venir sur les rapports femmes/hommes. Quels facteurs ont des répercussions sur la division du travail, l'accès aux ressources, le contrôle de ces ressources ? Quelles contraintes ces facteurs imposent-ils dans la promotion de l'égalité de genre ?

Le tableau des facteurs d'influence se distingue des deux premiers, dans la mesure où il offre l'occasion d'identifier des pistes intéressantes d'évolution.

En désignant les différents facteurs à saisir pour promouvoir l'égalité des genres, les acteurs s'orientent vers une prémisses d'action.

Les deux premiers tableaux permettent d'établir un diagnostic efficace et ce troisième tableau ouvre la voie au changement.

À noter : pour une analyse plus précise et plus pertinente, il est tout à fait possible et très utile de prévoir dans les différents tableaux des sous-catégories de femmes (fille en âge scolaire, jeunes femmes célibataires, femmes mariées, femmes adultes, femmes âgées...) et d'hommes (garçon en âge scolaire, jeune homme, hommes mariés...).

FACTEURS D'INFLUENCE			
Facteurs	Impacts	Possibilités pour l'égalité F/H	Contraintes
Politiques ?	Sur la division du travail		
Économiques ?			
Culturels ?			
Juridiques ?			
Internationaux ?			
Autres ?			
Politiques ?	Sur l'accès aux ressources		
Économiques ?			
Culturels ?			
Juridiques ?			
Internationaux ?			
Autres ?			
Politiques ?	Sur le contrôle des ressources		
Économiques ?			
Culturels ?			
Juridiques ?			
Internationaux ?			
Autres ?			



ANDRIATIANA SOAHARIMALALA Faniry Marinà
APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT : POUR UNE
EGALITE HOMME/FEMME POUR LE DEVELOPPEMENT
59 pages
Tableaux : 07 (annexes : 03 tableaux)

RESUME

« Le « Genre » ou « l'approche Genre » est un concept sociologique désignant les « rapports sociaux de sexe » et de façon concrète, l'analyse des statuts, rôles sociaux, relations entre les femmes et les hommes.....Le Genre a pour objectif de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes. »

Et c'est cet objectif qu'on prône tout au long de notre devoir. Mais avant tout, on a essayé de voir de près dans divers domaines, la situation des femmes. Ainsi, constate-t-on que celle-ci est encore, d'une manière générale, précaire dans la plupart des pays et c'est aussi le cas pour Madagascar.

Par conséquent, plusieurs programmes et cadres d'analyses comme celui de l'école de Harvard ont été établis afin de réduire voire éradiquer cette discrimination.

Avec tous ces efforts, on peut espérer l'équité et la justice sociale au niveau du Genre dont on prône tant.

ABSTRACT

The " Genre "or" gender approach "is a sociological concept referring to the"gender relations"and concretely, the analysis of statutes, social roles, relationships between women and men The Gender aims to promote equality of women and men.

And it is this aim that advocates throughout our duty. But first, we tried to get up close in various fields, the situation of women. Thus we do see that it is still generally precarious in most countries and is also the case for Madagascar.

Consequently, several programs and analytical frameworks such as the Harvard school were established to eliminate this discrimination.

With all these efforts, we can expect fairness and social justice at the Gender which is advocated.

Mots clés : Genre, Genre et Développement, empowerment, stéréotype, marché sexué du travail, participation, prise de décision, femmes, développement.

Encadreur: Mr Mamisoa Fredy ANDRIAMALALA

Adresse: lot : 0512^E220 Tsarasaotra ANTSIRABE